



Rapport annuel

2008

2009

Mission et mandats de l'organisme

Dans le respect des valeurs de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et en concertation avec ses partenaires, la Conférence régionale voit à promouvoir et à stimuler le développement économique, social, culturel, communautaire et s'engage à offrir un encadrement propice à l'épanouissement des personnes, de leurs milieux et de leurs collectivités.

La Conférence régionale a les mandats suivants :

Établir un plan quinquennal de développement définissant, dans une perspective de développement durable, les objectifs généraux et particuliers de développement de la région et assurer sa mise en œuvre;

Favoriser la concertation des partenaires dans la région et donner des avis aux ministères concernant le développement de la région;

Conclure des ententes spécifiques avec les ministères ou les organismes du gouvernement ou avec d'autres partenaires;

Administrer les sommes qui lui sont confiées par le gouvernement dans le cadre d'une entente conclue pour l'exécution de tout projet de développement régional.

Table des matières

Mot du président



Bonjour,

Je suis heureux de vous déposer le rapport annuel 2008-2009 de la Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue. À sa lecture, vous pourrez constater les différents dossiers menés par notre organisme de concertation et de développement au cours de l'année.

Cette année, nous avons négocié une série d'ententes qui demeurent pour nous un outil privilégié pour adapter les mesures gouvernementales aux besoins particuliers de la région. Une concertation exceptionnelle entourant le dossier agroalimentaire nous donnait beaucoup d'espoir, mais nous avons dû faire face à certaines déceptions. Nous continuons cependant à y travailler avec l'ensemble de nos partenaires gouvernementaux et régionaux. Des retards sont survenus encore une fois dans le dossier immigration, mais nous avons bon espoir de signer en 2009. Une autre entente en faveur de la formation de la main-d'œuvre autochtone devrait voir le jour sous peu.

Le dossier forestier a particulièrement accaparé notre attention, de même que la mise en place de la nouvelle Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT). Nous avons émis plusieurs avis concernant les CAAF avec l'aide d'une grille de valeurs nous permettant de garder le cap en faveur d'une reprise en main de nos ressources et d'une nouvelle gouvernance. La Commission économique régionale ainsi que la Commission forestière régionale nous accompagnaient dans la réflexion continue en faveur du nouveau régime forestier et dans le processus de la consolidation industrielle. Nous avons également travaillé au tout nouveau programme sur la biomasse, ayant à l'esprit les plus petites entreprises, et n'hésitant pas à demander au gouvernement de revoir ses paramètres en fonction de nos particularités.

Les travaux de la Commission régionale sur la ruralité nous ont permis de réactualiser les enjeux des milieux ruraux et la réflexion sur l'occupation du territoire. Les technologies doivent maintenant permettre un développement au même rythme ici qu'ailleurs dans le monde; la région s'engage dans la phase deux du déploiement Internet haute vitesse. Du travail reste à faire pour le développement de la culture entrepreneuriale en Abitibi-Témiscamingue, mais les 230 personnes réunies à l'automne 2008 pour un colloque sur la question laissent croire qu'il ne s'agit que d'une question de temps. Par ailleurs, Valorisation Abitibi-Témiscamingue aura également permis de faire de grands pas sur le plan de la connaissance et du sentiment d'appartenance avec le développement d'outils utiles à tous les milieux.

Je souhaite remercier tous les bénévoles dans tous les territoires et professionnels des ministères ou des organismes qui nous entourent et qui nous aident dans nos travaux en faveur du développement de l'Abitibi-Témiscamingue. Bonne lecture!

Le président,

A handwritten signature in black ink, reading "Jean-Pierre Charron". The signature is fluid and cursive, with the first name and last name clearly distinguishable.

Jean-Pierre Charron



Mot de la direction générale

La Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue est d'abord et avant tout un organisme de concertation.

Par ses nombreuses commissions, comités et partenaires privilégiés, c'est plusieurs centaines de bénévoles qui y gravitent. Que ce soit à Valorisation Abitibi-Témiscamingue, au ComaxAT, au Forum jeunesse, à la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire, à la Commission forestière, à la Table régionale sur les véhicules hors route, à la Commission sur la ruralité, à la Commission économique régionale, à la Table sur le transport aérien, ou des groupes associés à la lutte à la pauvreté, nous pouvons compter sur des gens engagés, créatifs et à l'esprit constructif, qui ont à cœur le développement de l'ensemble des communautés de l'Abitibi-Témiscamingue et le mieux-être des citoyennes et citoyens de notre région.

Ces bénévoles sont le plus souvent soutenus par des membres de l'équipe de la Conférence régionale dont je souhaite souligner l'excellent travail. Il est en effet heureux que notre organisme puisse bénéficier de l'expertise de ces agents et de ces bénévoles qui ont l'Abitibi-Témiscamingue tatouée dans le cœur.

La Conférence régionale s'entoure également de l'entreprise privée qui s'est particulièrement associée cette année dans les réflexions entourant le futur de nos industries de base. Leur apport est grandement apprécié et des plus importants.

Je suis fière de vous déposer ce rapport annuel, lequel reflète l'étendu des champs d'action de notre organisme de développement régional et de ses ramifications, qui auront permis d'agir cette année dans presque toutes les sphères du Plan stratégique de développement 2007 – 2011 de l'Abitibi-Témiscamingue. Les groupes que nous animons sont en effet de plus en plus habilités à travailler avec cet outil et tous regardent dans la même direction. Un grand merci à toutes les personnes qui s'impliquent et travaillent sans relâche pour l'avenir de notre belle région.

La directrice générale,

Martine Rioux

Faits saillants 2008-2009

de la **Conférence régionale** en fonction des **axes**

et des **priorités** du Plan stratégique de développement 2007-2011



1.

Une région accueillante,
animée par une diversité
de cultures et de talents.



1.

L'appartenance et l'image du territoire

Développer une connaissance active dans le milieu concernant les atouts et le potentiel de la région.

Promouvoir à l'extérieur de la région les forces et les avantages distinctifs de l'Abitibi-Témiscamingue.

C'est avec la mise en place de Valorisation Abitibi-Témiscamingue (VAT) que la région a choisi depuis deux ans de travailler au développement d'une connaissance active sur les atouts et potentiels de la région ainsi qu'à sa promotion à l'extérieur. L'année 2008 – 2009 aura permis de voir les fruits d'un plan d'action dynamique et concerté. VAT a en effet dévoilé à l'automne 2008 la nouvelle image de l'Abitibi-Témiscamingue ainsi que les outils développés pour en faire la promotion, sous le thème *Ma région d'être*.

L'organisme, parrainé par la Conférence régionale et où gravitent plusieurs partenaires régionaux, souhaite ainsi faire connaître la région à l'extérieur et attirer de nouveaux citoyens. La campagne promotionnelle met en vedette dix Témiscabitiens qui présentent leur région d'être. Si l'Abitibi-Témiscamingue veut se démarquer, c'est en effet par les gens et les projets qu'ils réalisent ici. Que ce soit pour les possibilités de faire carrière ou de vivre près de la nature, pour la place laissée à l'innovation, au développement, à l'implication ou à leurs ambitions, pour le milieu de vie propice à fonder une famille, pour l'effervescence culturelle, économique ou sociale, la campagne met en relief les multiples bonnes raisons de choisir la région pour s'épanouir.

Cette campagne de promotion découle des résultats de l'enquête *Analyse de l'attraction et des perceptions de la région de l'Abitibi-Témiscamingue*, déposée au printemps 2008, et dont les résultats indiquaient que la population québécoise connaissait peu ou mal la région, mais qu'elle avait de l'intérêt à en entendre parler.

Par ailleurs, plusieurs outils ont été développés pour permettre à l'équipe de VAT, ainsi qu'aux employeurs, de promouvoir la région. Porte d'entrée de la région, le site Internet www.maregiondetre.com prend la forme d'un portail dynamique et innovateur. En plus de présenter sommairement la région, il comprend une *Foire permanente de l'emploi* qui recense toutes les offres d'emploi relatives à la région présentes sur Internet. Le site permet également de découvrir, au moyen d'une banque d'images, les différentes saisons de la région. D'autres outils et objets promotionnels s'ajoutent tels un kiosque, des paraposts, et des dépliants, tous sous le thème *Ma région d'être*.

En 2008 – 2009, VAT a également travaillé au projet *Parcours l'Abitibi-Témiscamingue* : Scénarios pédagogiques en univers social, un concept innovateur au Québec destiné aux enseignants de l'ensemble de la région. Sous forme de Situations d'apprentissage et d'Évaluation (SAE), douze cours « clés en main » ont été créés portant sur l'histoire et la géographie de la région. Les outils créés pour les professeurs sont disponibles gratuitement et en tout temps sur le site Internet de www.parcoursat.com. Le site propose également une bibliographie des personnages marquants de la région, une série de vignettes historiques et géographiques, des présentations PowerPoint, des quiz ainsi qu'un document présentant l'origine des noms de paroisses de l'Abitibi-Témiscamingue. Un document recense même les attraits touristiques qu'il serait intéressant de visiter après la présentation d'un cours.

En collaboration avec l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue, des chroniques sont également parues dans les hebdomadaires régionaux. Une banque de photos sur la région est également disponible sur le site Internet www.maregiondetre.com. VAT participe également à un projet de bande dessinée retraçant l'histoire et les personnages importants de l'Abitibi-Témiscamingue.

L'organisme a débuté cet hiver une tournée de consultation en prévision de son prochain plan d'action.





2.

Les immigrantes et les immigrants et les nouvelles arrivantes et les nouveaux arrivants

Viser à attirer davantage d'immigrantes et d'immigrants, de nouvelles arrivantes et de nouveaux arrivants, et favoriser un meilleur enracinement.

Les tentatives de la Conférence régionale visant à signer une entente spécifique pour la mise en place de structures d'accueil dans chaque territoire de l'Abitibi-Témiscamingue ont fait l'objet de plusieurs revirements de situation. Le conseil d'administration de la Conférence régionale décidait ce printemps de ne plus poursuivre les efforts et de mettre plutôt les énergies sur des projets d'accueil dans le cadre des programmes gouvernementaux existants. Il souhaitait ainsi éviter de retarder encore d'une année des services qui sont nécessaires à l'accueil de nouvelles et de nouveaux arrivants en Abitibi-Témiscamingue, en plus de favoriser l'immigration et la rétention des personnes qui auront fait le choix de venir s'établir en Abitibi-Témiscamingue.

Le projet d'entente avait pour objet de permettre la réalisation d'initiatives ou de projets locaux visant l'accueil, l'intégration et l'établissement durable des personnes immigrantes qui choisissent l'Abitibi-Témiscamingue comme nouveau milieu de vie. Elle avait aussi pour but d'initier ou de soutenir des projets ou des événements mobilisateurs en matière d'attraction de la main-d'œuvre immigrante tout en privilégiant la complémentarité et une meilleure synergie entre les différentes initiatives développées localement et régionalement. L'entente est de nouveau sur la table, la ministre ayant communiqué sa volonté de la signer.



3.

Les arts et la culture

Valoriser et renforcer la vitalité artistique et culturelle de la région.

Soutenir les artistes professionnels en Abitibi-Témiscamingue.

Favoriser la sensibilisation et l'éducation à l'art, particulièrement chez les jeunes et encourager la pratique culturelle de loisirs.

Valoriser et préserver l'histoire et le patrimoine régional.

Dans un contexte d'ouverture sur le monde, reconnaître et accompagner les bibliothèques comme étant des catalyseurs locaux et régionaux dans le domaine de la culture et de l'information.

La Conférence régionale a particulièrement participé à deux des priorités inscrites à ce point, soit la valorisation et le renforcement de la vitalité artistique et culturelle de la région ainsi qu'au soutien des artistes professionnels. En fait, ce sont deux principaux outils qui auront permis de répondre en partie à ces priorités.

D'une part, l'investissement de 50 000 \$ au Fonds des arts et des lettres encore une fois cette année avec le Conseil des arts et des lettres du Québec, qui y injecte également 50 000 \$, aura permis à sept artistes de l'Abitibi-Témiscamingue de se partager les 100 000 \$ disponibles au Fonds. D'autre part, Tourisme Abitibi-Témiscamingue, la Conférence régionale et le ministère du Tourisme ont créé un fonds dédié au développement de l'offre touristique. Doté d'un budget annuel de 300 000 \$ sur cinq ans. Le programme vise à créer un effet de levier pour le développement touristique régional. Le résultat des deux programmations pour l'année financière 2008-2009 se retrouve à la fin du présent rapport dans la section *La gestion des fonds*.

Par ailleurs, en septembre 2008, les membres de la Conférence régionale donnaient leur appui aux revendications du milieu culturel dans le cadre des coupures du gouvernement Harper et joignait sa voix, notamment au Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue et à la Chambre de commerce de Rouyn-Noranda.



4.

L'information et les communications

Favoriser une meilleure couverture médiatique ainsi qu'une meilleure connaissance des actualités de l'Abitibi-Témiscamingue, du Nord-du-Québec et du Nord-Est ontarien.

Doter la région d'un plan d'action pour le développement de l'action citoyenne.

Favoriser les débats sur les enjeux locaux et régionaux.

Définir l'apport des médias de proximité dans le développement local et régional.

Assurer une meilleure connaissance des données socioéconomiques, des enjeux de la région

La Conférence régionale était déçue des coupures survenues à l'hiver chez RNC média. Par communiqué, elle se disait notamment inquiète face à la desserte, la qualité et la diversité de l'information, mais aussi face à la perte d'expertise. La Conférence régionale considère que les coupures annoncées ont un effet direct sur la qualité et la desserte de l'information sur l'ensemble des territoires de l'Abitibi-Témiscamingue et font tout aussi mal sur le plan de l'expertise; bon nombre d'artisans, de journalistes, de techniciens pourraient être contraints de s'expatrier, en nous privant ainsi d'une expertise essentielle à notre développement.

La Conférence régionale rassemblait au tout début de 2009 un groupe d'une quinzaine de personnes intéressées par l'information régionale. Les objectifs visés étaient de profiter notamment du renouvellement des licences de RNC média et de la fin du contrat entre cette entreprise et la Société d'état pour s'interroger sur notre vision ou sur nos souhaits quant à l'information régionale. Après deux rencontres, les membres décidaient de demander une rencontre avec Radio-Canada et le Réseau TVA pour connaître leur intention en matière de desserte en Abitibi-Témiscamingue, de même que les mécanismes à mettre en place afin que notre région soit vue et entendue sur les ondes nationales. Des contacts ont bel et bien eu lieu, mais bien qu'encourageant, nous ne pouvons confirmer pour l'instant aucun engagement.

Dans le cadre du renouvellement des licences de RNC média, la Conférence régionale s'inscrivait à la suite du député fédéral d'Abitibi-Témiscamingue, M. Marc Lemay, et demandait au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications



canadiennes (CRTC) de tenir ses audiences en Abitibi-Témiscamingue de façon à ce que cet organisme constate lui-même les particularités de l'Abitibi-Témiscamingue. Souhait non exaucé, les audiences débutaient en avril à Gatineau. Le 30 mars dernier, la Conférence régionale acheminait son avis quant aux demandes de RNC média auprès du CRTC. La Conférence régionale s'y inscrivait à la défense du droit de la région à un accès à de l'information diversifiée, de qualité, et en quantité suffisante. Elle appuyait par ailleurs globalement la demande de renouvellement des licences de RNC média inc. pour CKRN-TV, CFEM-TV et CFVS-TV, mais sur une courte durée (un an), comme semblait le privilégier le CRTC dans le contexte économique actuel. La Conférence régionale souscrivait à cette orientation, notamment parce que l'affiliation de RNC média avec Radio-Canada vient à échéance en 2010 et qu'elle espère voir naître entre la Société d'État et RNC média un nouveau type d'entente qui pourrait permettre une meilleure diversité et des standards radiocanadiens sur les ondes de RNC média.

Dans un autre ordre d'idée, la Conférence régionale décidait à l'hiver 2009 de soutenir la mise en place d'un projet de radio communautaire fortement appuyé par la population et la communauté socioéconomique de la MRC Abitibi. Cette radio favorisera le développement de l'action citoyenne en développant un média de proximité qui permettra de soutenir les débats sur les enjeux locaux et régionaux. Un financement de 50 000 \$ a été accordé à Radio Boréale.

La Conférence régionale participait à l'été 2008 à une rencontre du Conseil de presse du Québec en tournée de consultation pour faire le portrait de l'état de l'information régionale au Québec. Le 16 octobre 2008 avait lieu le dévoilement des résultats de la tournée du Conseil de presse dans l'ensemble des régions du Québec. La Conférence régionale, ayant participé à la consultation, a cru bon entendre de vive voix ce que le Conseil de presse du Québec a retenu des doléances des régions du Québec en matière d'information. Et en effet, les régions se ressemblent; le rapport fait état des doléances, sensiblement pareilles d'une région à l'autre, mais aussi des pistes d'action pouvant améliorer la situation.

L'Observatoire

C'est sous le signe d'un juste équilibre entre le **développement** de nouveaux produits et la **consolidation** des outils de base que propose l'organisme que s'est déroulée l'année 2008-2009 à l'**Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue**.

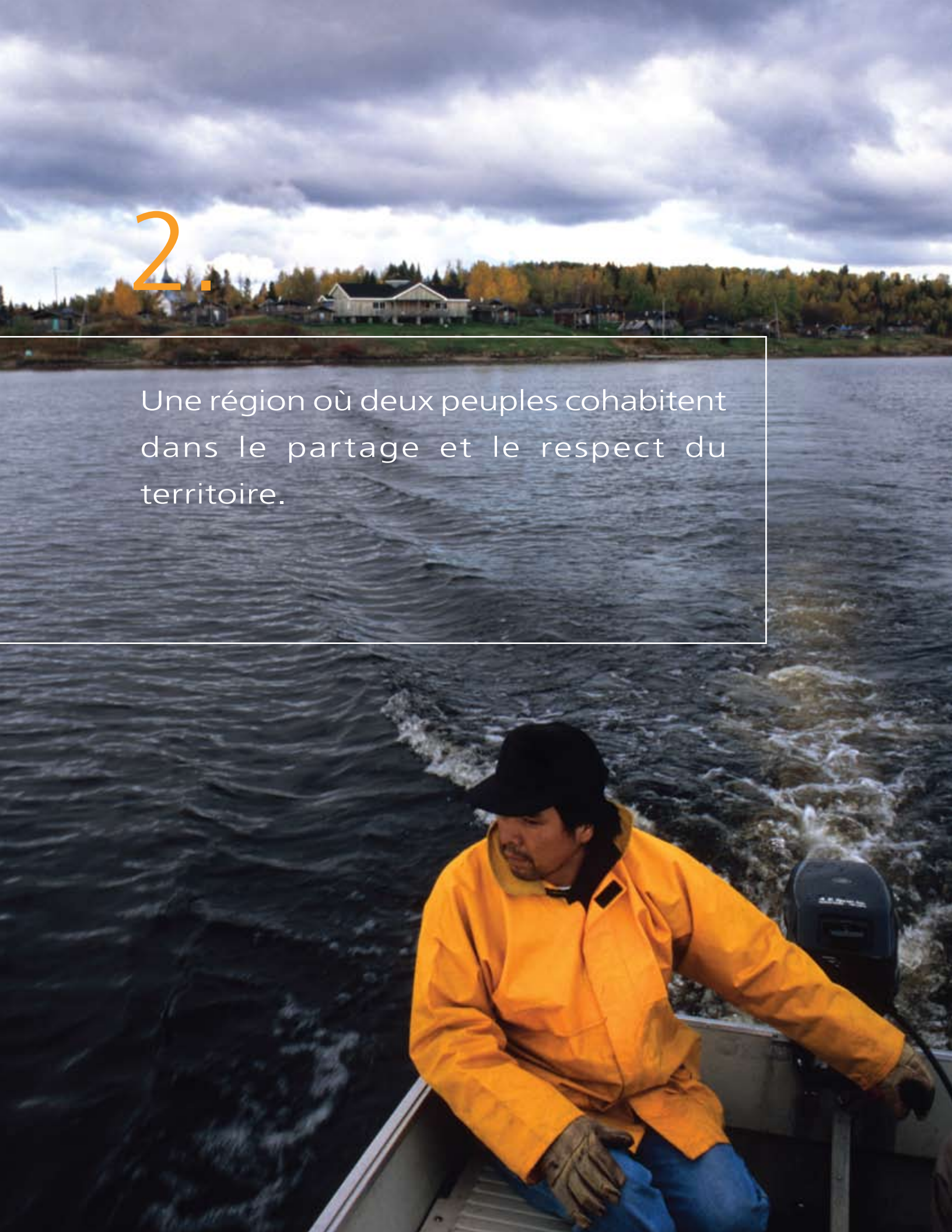
Au chapitre du **développement**, un lot de nouvelles collaborations ont pris forme au long de l'année. Les agentes de recherche ont été invitées à joindre des comités de réflexion entourant diverses études ou portraits spécifiques à la région, notamment autour de la question de la ruralité et celle des personnes âgées.

L'Observatoire a mis en ligne un **Atlas** régional sur Internet, doté d'une interface conviviale qui permet à l'internaute de produire des cartes sur mesure sur une multitude de facettes entourant la population, les ressources naturelles et les infrastructures propres à la région.

Une chronique hebdomadaire au bulletin de nouvelles télévisées de Radio-Canada, **L'Abitibi-Témiscamingue en chiffres**, a également été amorcée en septembre et livrée tout au long de l'année. Une autre chronique est parue dans les hebdomadaires de la région, en collaboration avec Valorisation Abitibi-Témiscamingue. Cette dernière cherchait à mettre de l'avant des aspects moins connus.

Au chapitre de la **consolidation**, la mise à jour de nombreux portraits et outils de connaissance s'est poursuivie. **Tableau de bord, Portraits de la région**, tableaux disponibles sur le site Internet, tous ont été remis au goût du jour et actualisés.

Enfin, l'Observatoire a été passablement interpellé par les médias régionaux tout au long de l'année, autant pour des demandes d'information que pour des entrevues. Les médias se sont inspirés des publications de l'organisme à de nombreuses reprises.

A man wearing a bright yellow raincoat, blue pants, and a black hat is seated in a boat on a body of water. He is looking towards the left side of the frame. The boat is moving, as evidenced by the wake in the water. In the background, across the water, there is a shoreline with several houses and trees with autumn-colored foliage. The sky is filled with large, grey clouds. A large orange number '2.' is overlaid in the upper left corner of the image.

2.

Une région où deux peuples cohabitent
dans le partage et le respect du
territoire.



1.

Les autochtones : Mamawi Mikomowitan, travailler ensemble

Créer des occasions pour construire des projets communs entre les Autochtones et les différentes instances allochtones de la communauté régionale.

Soutenir l'accroissement de la diplomation, de la scolarisation et de la qualification des algonquines afin d'augmenter leur niveau d'autonomie.

Favoriser le développement d'une stratégie d'intégration à l'emploi, particulièrement pour les jeunes, de manière à accroître le nombre d'emplois disponibles à l'intérieur et à l'extérieur des communautés.

Appuyer le projet Wanaki concernant la construction d'un village pour la communauté de Kitcisakik.

Développer la recherche et la connaissance sur le milieu algonquin.

La proposition d'entente actuellement sur la table qui permettra l'embauche d'un agent de liaison devait être signée au 31 mars 2009, mais aucune nouvelle à ce sujet n'était disponible au moment de l'écriture de ce rapport.

Par ailleurs, la participation des communautés autochtones à la Commission sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT) est grandement souhaitée par la Conférence régionale. Toutefois, celles-ci souhaitent maintenir leur discussion «de nation à nation» et ont adopté un positionnement à l'effet de ne pas participer aux travaux des «instances régionales», notamment des CRRNT. Cependant, un membre de la communauté de Kitcisakik siège à la Commission forestière régionale.

Le Forum jeunesse a par ailleurs continué sur sa lancée et accueille de plus en plus de jeunes autochtones lors de ses événements. Il a également financé la création d'un jeune conseil à Pikogan, lequel est formé de quatre jeunes qui, après consultations, font des recommandations, au nom des jeunes, au grand conseil de Pikogan.

Par ailleurs, l'entente entre le FIAT, la Conférence régionale, le Mouvement jeunesse Baie-James et la Coalition d'aide aux lesbiennes, gais et bisexuels de l'Abitibi-Témiscamingue prévoit une implication dans les communautés autochtones pour y contrer l'homophobie. Le Secrétariat aux affaires autochtones a cru bon y investir dans le but d'observer les démarches des deux régions associées à l'entente et de peut-être l'appliquer dans d'autres régions du Québec.



3.

Une région solidaire et équitable, à l'écoute des besoins de ses citoyennes et citoyens.



1.

L'appauvrissement et l'exclusion sociale

Agir sur les facteurs d'appauvrissement et d'exclusion sociale.

Travailler à réduire les préjugés à propos des personnes vivant en contexte d'appauvrissement et d'exclusion sociale.

À l'automne 2008, la Conférence régionale rassemblait

plusieurs intervenants et représentants d'organismes qui œuvrent à la lutte à la pauvreté pour produire un bilan régional du plan d'action gouvernemental en matière de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale. Cet avis, une fois validé auprès des organismes consultés, était déposé au conseil d'administration de la Conférence régionale et, par la suite, présenté à Québec aux personnes qui travaillent à la préparation du prochain plan de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale.

Le gouvernement du Québec a annoncé que le plan d'action gouvernemental de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale serait reporté en 2010 pour permettre la tenue de consultations en 2009. Par conséquent, la région a pu poursuivre ses travaux d'influence en poussant la réflexion régionale au-delà d'un bilan des actions passées et travailler ensemble, d'ici les consultations et dans le cadre de celles-ci, pour proposer des mesures nouvelles et innovantes pour le prochain plan.

Au-delà du développement de positions à l'intérieur de l'avis sur le plan d'action en matière de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale, la Conférence régionale travaille actuellement à un partenariat avec le département des sciences sociales de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue pour réaliser une étude sur le logement et l'habitation en Abitibi-Témiscamingue.

2.

Les femmes

Assurer l'équité et atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes.

Soutenir les initiatives visant à réduire toutes formes de violence envers les femmes, notamment au niveau des agressions à caractère sexuel ainsi que de la violence conjugale et familiale.

Une entente spécifique en matière d'égalité entre les femmes et les hommes a été signée en 2007. Effective jusqu'en 2010, l'entente a pour objet de contribuer à l'atteinte de l'égalité de fait entre les femmes et les hommes sur le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue, notamment par la mise en place de moyens visant à accroître l'autonomie économique des femmes, à favoriser leur implication dans le développement socioéconomique et politique de la région et à soutenir le déploiement de l'analyse différenciée selon les sexes dans les différentes sphères de développement. La Conférence régionale administre les sommes investies par les partenaires et s'assure de la réalisation du plan d'action. Elle déposait en mars dernier le rapport d'activité de l'année en cours. Un colloque pour les femmes entrepreneures a été organisé dans le cadre de l'entente et un projet pilote a également été amorcé afin de faciliter l'intégration des femmes dans les instances décisionnelles. Par ailleurs, le Regroupement de femmes de l'Abitibi-Témiscamingue (RFAT) a également travaillé à sensibiliser les femmes en vue des élections municipales de 2009 et au développement d'une banque de candidates pour favoriser leur présence dans les instances décisionnelles. La Conférence régionale y investit 50 000 \$ par année pendant trois ans.

3.

La famille

Valoriser les familles et améliorer leurs conditions de vie.

La Conférence régionale s'est jointe cette année au Carrefour action municipale famille (CAMF) pour la mise en place de moyens dans notre région qui permettraient de promouvoir auprès des municipalités l'importance des politiques familiales municipales et l'accompagnement des municipalités dans la réalisation de ces dernières. La Conférence régionale souhaitait obtenir une ressource située en Abitibi-Témiscamingue et associée au CAMF pour offrir ces services d'accompagnement. Le CAMF a répondu positivement à la demande. De plus, les deux organismes préparaient ce printemps une tournée d'information destinée à l'élaboration de politiques familiales qui s'inscrivait également dans le cadre du Colloque provincial annuel du Carrefour action municipale et famille (CAMF) qui s'est tenu à Amos cette année.

Par ailleurs, la Conférence régionale recevait, le 10 novembre 2008, la confirmation d'une aide financière de 50 000 \$ pour le projet « Pour une stratégie régionale concertée de conciliation Famille-Travail-Études » dans le cadre du **Programme de soutien à des projets issus de la communauté en matière de conciliation travail-famille**. Les travaux ne sont pas encore amorcés. Un portrait est à bâtir.

Finalement, ce sont 174 places de garde qui ont été accordées pour l'Abitibi-Témiscamingue sur les 587 initialement identifiées dans la demande faite par la Conférence régionale auprès de la ministre de la Famille et des Aînés, Mme Michelle Courchesne. En effet, cette offre représente moins de 1 % des 18 000 places annoncées. L'Abitibi-Témiscamingue aurait pu s'attendre à plus, compte tenu du contexte actuel dans le milieu minier et de la hausse démographique constante chez les autochtones. Dans une lettre à la ministre, Mme Michelle Courchesne, la Conférence régionale disait espérer que la ministre remédie à la situation et propose de nouveau des places qui permettront de répondre aux ambitions de la région.

4.

La jeunesse

Valoriser l'engagement et la participation citoyenne de la jeunesse en créant des conditions lui permettant de prendre sa place dans le développement local et régional.

Améliorer l'offre de service en santé et services sociaux avec la participation des partenaires intersectoriels pour contrer la détresse psychologique chez les jeunes, notamment chez les Autochtones.

Favoriser et supporter les initiatives pour le retour des jeunes dans la région.

Soutenir les parcours alternatifs des jeunes favorisant leur participation à la société ainsi que l'accès à la diplomation.

Encourager les organismes, les ministères, les institutions et les entreprises à prendre l'initiative de s'engager activement auprès des jeunes dans leurs actions, favorisant ainsi le développement du plein potentiel de la jeunesse.

Le Forum jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue a réalisé une série d'actions jeunesse structurantes, dont les Rendez-vous culturels de la jeune relève amateur, en partenariat avec Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Ce programme permet de soutenir financièrement plus d'une soixantaine d'organisations, festivals ou événements de la culture aux jeunes de la région. Pendant l'année, le FJAT avec ses partenaires a procédé à deux appels de projets, venant ainsi soutenir les jeunes et leur ambition de se réaliser artistiquement et culturellement.

La mission de l'Animation jeunesse en milieu rural est d'assurer la pérennité de l'animation jeunesse en milieu rural. Plus de 1 000 jeunes se réunissent chaque semaine dans l'un ou l'autre des 52 locaux de jeunes de notre région. Cette année, le FJAT et la Conférence régionale ont procédé au renouvellement de cette entente, en choisissant d'investir dans des activités en participation citoyenne dans les locaux actifs de la région.

L'entente Engagement, échanges intergénérationnels et interculturels conclue entre la Conférence régionale et Desjardins permet au FJAT de mettre en œuvre des activités diverses liées à la participation citoyenne, permettant rencontres et échanges ainsi que création de liens entre jeunes et moins jeunes afin de les rapprocher et d'en faire des citoyens actifs, engagés et responsables. Cette année, le FJAT a procédé à l'élargissement et à une bonification de l'entente; les carrefours jeunesse emploi de la région ainsi que le Conseil territorial jeunesse d'Abitibi-Est s'ajoutent aux partenaires actuels afin de réaliser l'animation sociopolitique directement sur les territoires. C'est dans ce contexte que la Conférence régionale décidait d'appuyer l'initiative du Forum jeunesse et d'y investir 100 000 \$ supplémentaires afin de permettre au Forum jeunesse de réaliser pleinement son mandat en collaboration avec ses partenaires territoriaux, soit les carrefours jeunesse emploi. De plus, « De quoi je me mêle? » fut lancé afin d'interpeller les gens pour qu'ils prennent conscience du rôle crucial qu'ils peuvent jouer en Abitibi-Témiscamingue.

Le FJAT, la Conférence régionale, le Mouvement jeunesse Baie-James et la Coalition d'aide aux lesbiennes, gays et bisexuels de l'Abitibi-Témiscamingue ont signé une entente de concertation permettant aux deux régions de bénéficier d'un agent de projets qui assurera des actions et projets pour, entre autres, réduire l'homophobie et créer des environnements favorables pour les jeunes lesbiennes, gays et bisexuels. La Conférence régionale investissait 50 000 \$ par année, pour 2 ans.

La Conférence régionale s'est associée à une belle initiative. Le programme **Le Maillon** s'inscrit dans le cadre d'une entente de concertation régionale concernant le mieux-être et la concertation jeunesse conclue entre le Forum jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue, l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue et le Centre de santé et des services sociaux de la Vallée-de-l'Or. Le Maillon a pour objectif de venir en aide aux jeunes de façon à ce qu'ils puissent accéder rapidement aux services dont ils ont besoin à l'aide d'une personne accompagnatrice. Cette année, Le Maillon s'est déployé dans la Vallée-de-l'Or sous l'initiative du CSSS. Le programme est actuellement évalué par des intervenants d'autres territoires.



5.

Les personnes âgées

Favoriser une meilleure intégration des personnes âgées au développement local et régional.

Améliorer l'offre d'hébergement afin de répondre aux besoins actuels et futurs des personnes âgées.

Appuyer les initiatives visant à réduire l'isolement ainsi que toutes formes de violence et d'abus envers les personnes âgées.

Reconnaître la contribution sociale et économique des personnes âgées dans la société régionale.

Un nouveau fonds sous la gestion de la Conférence régionale était lancé à l'hiver 2009. Le *Fonds pour soutenir les aspirations des personnes âgées et améliorer leurs conditions de vie* s'inscrit dans le cadre de la signature d'une entente spécifique portant sur l'amélioration de la condition de vie des aînés en Abitibi-Témiscamingue signée entre la Conférence régionale, la Table régionale de concertation des personnes âgées, les ministères de la Famille et des Aînés ainsi que des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire. Il s'agit d'un fonds de 120 000 \$ par année pendant cinq ans. Les projets déposés doivent obtenir l'appui des tables locales ou territoriales.



6.

Les personnes handicapées

Favoriser une meilleure intégration des personnes handicapées à la communauté.

Les partenaires régionaux ont accordé une attention particulière à la situation des personnes handicapées dans le bilan du plan de lutte à la pauvreté et émis des recommandations pour l'amélioration de leurs conditions de vie.

7.

La santé et le développement des communautés

Assurer l'accessibilité de l'ensemble de la population à une offre de service de santé et de services sociaux de qualité.

Favoriser la prévention par l'acquisition de saines habitudes de vie.

Reconnaître, encourager et soutenir le développement communautaire ainsi que les organismes d'action communautaire et bénévole.

La Conférence régionale procédait cette année à une étude de faisabilité concernant un projet de Fondation communautaire en Abitibi-Témiscamingue. Une fondation communautaire réalise essentiellement trois mandats, soit d'assurer une direction face au développement de sa communauté, favoriser l'accroissement de fonds et subventionner les initiatives de la communauté.

Afin d'évaluer la viabilité du projet, des rencontres de groupe dans les différentes MRC de la région ont eu lieu. Le but de ces rencontres était de réunir autour d'une table des leaders qui œuvrent au sein de fondations existantes, d'organismes communautaires et de divers conseils d'administration afin de leur faire connaître le projet d'implantation d'une fondation communautaire, de valider leur intérêt, ainsi que de recueillir leurs idées et leurs opinions sur le projet.

Les résultats ne sont pas assez concluants pour l'instant.

8.

La ruralité

Accroître l'occupation dynamique du territoire en milieu rural.

La ruralité s'inscrit au cœur du développement régional et qualifie en grande partie l'Abitibi-Témiscamingue. L'organisation et la desserte de services de proximité sont de plus en plus revues et réactualisées en milieu rural. Les membres de la Commission sur la ruralité de la Conférence régionale ont compris qu'il devenait important de mieux connaître la ruralité, tant sous l'aspect du milieu de vie, du cadre de vie, que du niveau de vie.

Dans le but de s'outiller et d'avoir une meilleure connaissance qualitative de nos collectivités rurales et ainsi intervenir de façon cohérente, un exercice de cartographie qualitative de la ruralité a donc été initié par la Commission. Ce dernier vise à décrire ou à représenter la ruralité, et ce, à partir de la plus grande diversité de conceptions possibles.

En février, un premier groupe de citoyennes et citoyens qui vivent en milieu rural a fait l'exercice et un second a eu lieu avec des élus. D'autres groupes sont prévus.

Les membres de la Commission sur la ruralité de la Conférence régionale ont également rencontré Mme Claire Bolduc, présidente de Solidarité rurale du Québec (SRQ) afin d'aborder les sujets d'actualité nationaux pilotés par SRQ et faire des arrimages avec l'organisme. Ils ont également reçu les représentants de la Commission sur les ressources naturelles et le territoire, et les représentants du MAPAQ pour discuter de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de circuits courts.

Les commissaires, comme d'autres acteurs du développement, ont de grandes préoccupations entourant la compilation de certains indices (en données statistiques) qui pourraient ne plus être compilés au prochain recensement à la suite des fusions municipales. Des représentations ont été faites auprès de Statistiques Canada avec l'Observatoire, l'Agence de la santé et une série de partenaires, exprimant le fait que l'Abitibi-Témiscamingue n'est pas une région homogène et densément peuplée, et qu'il est important de ne pas occulter les réalités tant rurales qu'urbaines de la région.

En 2000, un comité avait déjà travaillé la phase I pour brancher les institutions en milieu rural, dans le cadre du programme Villages branchés. Des membres de la Commission sur la ruralité travaillent à présent à la phase II de ce dossier dans le cadre du programme « Communautés rurales branchées ».

Le développement des territoires, et particulièrement celui des collectivités rurales, passe beaucoup par l'engagement citoyen. Le Regroupement de femmes et le Forum jeunesse avaient les mêmes préoccupations que celles de la Commission, soit de stimuler et d'encourager les jeunes, les femmes, et toute la population à s'impliquer. Un comité régional a donc été formé par ces trois partenaires ainsi que le MAMROT et s'est donné l'objectif de mettre en œuvre une stratégie concertée sur l'engagement qu'ils ont intitulé « De quoi je me mêle? ».

L'accessibilité aux services de proximité est bien souvent conditionnelle à la qualité de vie. Avec les travaux menés cette année, les commissaires de la Commission sur la ruralité de la Conférence régionale abordent déjà le notion de services de proximité et de complémentarité rurale-urbaine qu'ils visent à approfondir d'ici 2010. Un avis régional sera aussi travaillé concernant l'occupation dynamique de notre territoire, sujet au cœur des préoccupations du gouvernement provincial avec la nouvelle loi sur l'occupation du territoire.

C'est sous le thème ***La proximité des services, imaginer, modeler, prendre en main*** que des acteurs de notre région se sont rendu à Montmagny et Cap-St-Ignace, les 25, 26 et 27 mars 2009, afin de profiter des échanges sur la desserte dans le cadre des services de proximité en milieu rural. Des tables rondes et des conférences ont lancé la réflexion au sujet des types de services, leur desserte ainsi que leur importance pour la qualité de vie des populations.

La Table des partenaires de la Mesure régionale ***Jeunes en milieu rural*** (JMR-AT), qui avait signé, en 2005, une première entente de concertation pour assurer l'animation des ados de nos villages, ont signé son renouvellement pour la période 2009 à 2012.

Si la première entente avait permis une meilleure structuration du service et le développement d'un modèle pour l'animation des jeunes en milieu rural, les orientations des prochaines années sont toutes aussi motivantes et représentent de beaux défis. Parmi celles-ci, notons la formation et la mise en réseau des animatrices et des animateurs afin qu'ils soient davantage en mesure d'accompagner les jeunes dans leur animation en faveur du développement de saines habitudes de vie. Le leadership de cette table est maintenant confié à Québec en forme.

C'est Mme Anne-Marie Béland, administratrice à la Conférence régionale, qui préside la Commission sur la ruralité.



9.

Le transport collectif

Optimiser et mettre en commun, à l'échelle de la région, un réseau de transport collectif mettant à profit les différents modes de transport.

Pour une région comme la nôtre, avec un très grand territoire à couvrir et une faible densité de population, le fonctionnement des services de transport collectif s'avère un véritable défi : les exigences des usagers sont nombreuses et les organismes de transport collectif en milieu rural (TCR) doivent composer avec diverses réalités.

Si le transport collectif en milieu rural assure une plus grande mobilité au sein de chaque territoire, le transport intrarégional est également en demande. Les besoins de la clientèle se situent au niveau de l'accès à des services de santé, d'éducation ou autres. Le gouvernement octroie une aide supplémentaire pour organiser le transport intrarégional. Comme les CRÉ sont invitées à gérer en région le volet intrarégional du *Programme d'aide gouvernemental au transport collectif en milieu rural*, ses dirigeants ainsi que les directeurs généraux des MRC ont demandé la formation d'un comité. Le mandat de ce comité consultatif sera de suivre l'évolution des travaux du consultant qui devra produire un portrait détaillé du transport collectif en Abitibi-Témiscamingue.

11.

L'économie sociale

Favoriser la consolidation et le développement des entreprises en économie sociale.

La Conférence régionale saluait cet hiver la persévérance du Comité régional d'économie sociale (CRÉS) qui assume le leadership régional en matière d'économie sociale. La Conférence régionale et le CRÉS ont convenu de poursuivre la consolidation ainsi que le développement d'une solide expertise d'une équipe de permanents en économie sociale à la Coopérative de développement régional (CDR). La Conférence régionale négociait cet hiver à cet effet une entente spécifique en économie sociale avec les divers partenaires et ajoutait un montant de 20 000 \$ au 50 000 \$ disponible au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), ministère responsable de l'économie sociale. L'entente est de 5 ans et porte le tout à 350 000 \$. Rappelons que le CRÉS est composé de représentants des entreprises d'économie sociale, représentants des CLD et des SADC (élus, praticiennes et praticiens), des milieux coopératif, syndical et communautaire, ainsi qu'à ceux rattachés à la condition féminine, aux jeunes, de même que d'individus.



10.

Le loisir et le sport

Offrir une meilleure accessibilité à la pratique du loisir, du sport et de l'activité physique à la grandeur du territoire pour toutes les clientèles afin d'améliorer la qualité de vie, la santé et lutter contre la sédentarité.

Assurer le développement des divers types de pratique de loisir, du sport et de l'activité physique pour permettre l'épanouissement personnel et collectif de la communauté locale et régionale.

Soutenir le développement du secteur du plein air en Abitibi-Témiscamingue.

Appuyer les démarches entreprises afin d'augmenter la superficie d'un abri sommaire de 20 m² à 30 m².

Deux organismes régionaux développent des stratégies en matière de tourisme, de loisir et de sport et ces stratégies s'inscrivent dans les objectifs de la planification stratégique régionale. Un travail d'arrimage est actuellement en cours entre l'Association touristique régionale (ATR) et Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue (LSAT) afin d'éviter des dédoublements et harmoniser les interventions. La Conférence régionale a consenti au total un montant de 177 000 \$ aux deux organismes pour la mise en œuvre d'un plan d'action régional en plein air.

Par ailleurs, en 2008-2009, la Table de concertation régionale a élaboré une proposition de tracés transrégionaux pour les VHR (motoneige et quad) qui étaient en consultation au printemps 2009.

The background image shows a vast field of white, undulating mounds, likely covered in plastic for agricultural purposes. The mounds are arranged in rows, creating a rhythmic pattern of light and shadow. In the distance, a dense line of green trees is visible against a clear blue sky. The overall scene is bright and sunny.

4.

Une région curieuse, axée sur
le savoir et ouverte sur le monde.

1.

Les technologies de l'information et des communications (TIC)

Développer et assurer la connaissance des outils, des services et des applications possibles concernant les TIC afin d'identifier les perspectives de développement.

Assurer la mise en oeuvre de la phase II du projet à large bande.

Travailler à améliorer la couverture permettant une meilleure réception du signal de téléphonie cellulaire sur l'ensemble du territoire régional.

Les milieux ruraux de la région ne peuvent plus se passer du service Internet, que ce soit pour les citoyens ou les entreprises; il en va du développement des collectivités et donc, de la région. Après le travail colossal effectué dans la phase I du projet « Réseau collectif à large bande en Abitibi-Témiscamingue » qui consistait principalement à amener le réseau de fibres optiques dans les institutions des municipalités et des communautés algonquines, telles que les bureaux municipaux, les conseils de bande et les écoles, la Conférence régionale et sa Commission sur la ruralité s'affairent actuellement à la phase II du projet. « Communautés rurales branchées » est un programme de 24 M\$ du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) qui vise à offrir le service Internet haute vitesse à tous les citoyens des milieux ruraux du Québec par un réseau fiable, performant et accessible, et ce, à un coût abordable. Le 12 mars se tenait donc une première rencontre régionale où échangeaient ensemble des représentants de la Commission sur la ruralité de la CRÉ, de la Gestion de l'infrastructure régionale (GIRAT), des responsables du dossier Internet haute vitesse dans chacun des territoires, ainsi que l'ensemble des fournisseurs de ce service qui oeuvrent au sein de la région. Le but de la rencontre était de se parler et de faire connaître les fournisseurs auprès des responsables du dossier sur les territoires.

2.

L'internationalisation

Favoriser la concertation et la mobilisation des actrices et acteurs oeuvrant à l'internationalisation en Abitibi-Témiscamingue.

Renforcer et organiser la présence des actrices et acteurs ainsi que des organismes régionaux sur la scène internationale (ou dans les réseaux internationaux).

La Conférence régionale renouvelait, à l'été 2008, le financement de 48^e Nord International pour les trois prochaines années. Ce sont 60 000 \$ par année qui sont consentis par la Conférence régionale pour que l'organisme accompagne les entreprises et offre des formations à leur endroit. D'autres partenaires gouvernementaux sont également impliqués dans 48 Nord International.

3.

L'éducation et la formation

Valoriser la formation générale, professionnelle, technique et supérieure, adaptée aux réalités régionales et aux nouvelles réalités de la mondialisation.

Poursuivre les efforts visant à soutenir la persévérance scolaire chez les jeunes, spécialement chez les garçons.

Promouvoir et soutenir la reprise des études chez les adultes non diplômés.

Promouvoir et soutenir la formation continue et la rendre plus accessible.

Favoriser l'intégration des dimensions régionales et sociales dans le contenu pédagogique des établissements d'enseignement (écoles primaires, secondaires et professionnelles, cégep et université).

Une belle concertation régionale a émergé sous l'initiative du Forum jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue (FJAT) en matière de réussite éducative. Les intervenants régionaux prennent en effet conscience que le décrochage scolaire, ce n'est pas seulement l'affaire des écoles, mais bien de l'ensemble de la communauté régionale. D'ailleurs, les travaux de la Table interordres entourant l'élaboration du Plan d'aménagement de l'offre de formation professionnelle, technique et universitaire, qui était déposé ce printemps, viennent renforcer cette démarche.

Les membres de la Conférence régionale attachent une grande importance à la réussite éducative, notamment dans l'objectif de contrer le décrochage scolaire. Ils décidaient tout récemment de s'associer au Forum jeunesse et à ses partenaires et de participer aux efforts. Par une contribution financière de 45 000 \$, pour une période de deux ans, la Conférence régionale a signé une entente administrative qui a comme objectifs de documenter de façon exhaustive la situation et de mobiliser l'ensemble des intervenants régionaux pour jeter les bases d'une stratégie régionale concertée en matière de réussite éducative. Plusieurs rencontres préalables, tenues au cours de l'année, ont mené à cette entente.



4.

Le développement de la main-d'œuvre

Orienter la main-d'œuvre vers une formation adaptée aux besoins des entreprises et offrant de bonnes conditions d'emploi.

Soutenir les initiatives visant à réduire les pénuries de main-d'œuvre afin de répondre plus rapidement aux besoins anticipés des entreprises.

Favoriser le développement et la consolidation des entreprises en insertion sociale et professionnelle.

Favoriser la diversification des choix de carrière des femmes en les soutenant dans leurs démarches entrepreneuriales ainsi que dans l'accès et leur maintien dans des emplois traditionnellement masculins.

Soutenir le recrutement de main-d'œuvre à l'extérieur de l'Abitibi-Témiscamingue afin de répondre aux besoins de ressources humaines non-comblés dans la région.

Valorisation Abitibi-Témiscamingue (VAT) présentait en mars 2009 les résultats d'une année d'efforts à travers le dépôt de la *Stratégie régionale d'attraction de la main-d'œuvre* qui vise à attirer davantage de travailleurs pour répondre aux besoins présents et futurs de main-d'œuvre dans la région. C'est avec un comité composé d'employeurs de la région que VAT a élaboré des actions et des outils innovateurs qui permettront de maximiser leurs efforts de recrutement.

VAT a également mis en place l'image *Ma région d'être* l'automne dernier. De cette image, des outils de promotion sur la région ont été développés et rendus disponibles aux employeurs : le site Internet www.maregiondetre.com (incluant un moteur de recherche d'emplois) et une trousse d'attraction de la région. Cette trousse comprend des dépliants de promotion de la région, un kiosque et des *parapost*, ainsi que des *post-it* qui présentent le site Internet. VAT offre également des services d'accompagnement aux employeurs afin de promouvoir la région.

Le Site Intranet Réseau Recruteurs a également été créé afin de maximiser les efforts de recrutement, de réseautage et de placement de conjointe et de conjoint dans la région, et ce, tout à fait gratuitement. Ce site rassemble une liste des membres qui permet de repérer facilement les employeurs dans le domaine du conjoint dans

toute la région; une banque de CV de personnes désirant travailler ou effectuer un stage dans la région; un calendrier des événements dédié à l'attraction de la main-d'œuvre au Québec; une liste des services de placement et stage; et encore plus.

Le journal Les Affaires s'est intéressé à cette façon de faire. En effet, un article très valorisant est paru dans l'édition du 3 janvier 2009. L'article dépeint l'Abitibi-Témiscamingue comme une région dynamique qui, face à la pénurie de main-d'œuvre, déploie des solutions avant-gardistes. Plusieurs lignes sont également consacrées à la démystification des possibilités d'emplois qu'offre la région, dont 72 % ne sont pas reliés à l'exploitation des ressources naturelles.

Déjà en 2008-2009, l'équipe de VAT a participé à six salons de l'emploi dans les cégeps et universités ainsi qu'à une tournée provinciale, a rencontré plus de 5 000 personnes, et a amassé près de 400 candidatures de personnes désirant travailler dans la région. En 2008, l'équipe de VAT a visité plusieurs universités et cégeps afin de promouvoir le site www.maregiondetre.com ainsi que les opportunités d'emplois. Il est évident que ces représentations ont porté des fruits puisqu'il y a une augmentation significative de l'achalandage du site, surtout pour la page des emplois disponibles.



5.

L'innovation, la recherche et le développement

Assurer le développement et la présence des infrastructures et des organismes liés à la recherche, au développement et à l'innovation.

Développer une culture forte de l'innovation dans la région.

Soutenir la mise en place d'un système d'innovation propre à l'Abitibi-Témiscamingue.

Accroître le maillage entre les entreprises et les établissements de formation, de recherche et de transfert technologique.

Appuyer les entreprises dans leurs activités favorisant le développement des compétences managériales qui permettent une gestion stratégique de l'innovation.

La Conférence régionale rencontrait le 6 août 2008 le ministre du développement économique du Canada d'alors, M. Jean-Pierre Blackburn, lequel fut intraitable notamment face à son retrait financier en faveur des organismes qui viennent en aide aux entreprises ou aux organismes qui font de la R&D.

Les membres de la Conférence régionale demandaient par la suite au Ministre de l'Industrie au Canada, Jim Prentice, d'identifier des sources de financement pour les projets jugés essentiels au développement de la région et maintenant non recevables à Développement économique Canada, notamment les projets de recherche de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

Dans un autre ordre d'idée, la Conférence régionale se réjouissait au printemps 2009 de voir le créneau d'excellence ACCORD sur les systèmes de construction en bois bénéficier d'un soutien et d'outils bien structurés avec SCISA. Le milieu régional soutient avec fierté ce créneau. SCISA et la Conférence régionale y ont investi 182 950 \$, depuis les trois dernières années, avec Emploi-Québec et le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE), pour en soutenir le démarrage.

La Conférence régionale avait, en 2006, appuyée et soutenue l'élaboration et le développement de la Stratégie INNOVAT. La région ne dispose pas actuellement de services et de ressources dédiées au développement de l'innovation auprès des entreprises régionales. C'est pourquoi, les membres de la Conférence régionale décidaient d'appuyer les démarches pour la mise en œuvre de la

Stratégie INNOVAT afin d'assurer la mise en place d'un système d'innovation propre à l'Abitibi-Témiscamingue. Ils ont également convenu de poursuivre les négociations avec le MDEIE et Emploi-Québec pour assurer la mise en œuvre de la Stratégie INNOVAT en termes de ressources humaines et financières et de participer à la hauteur de 50 000 \$ par année sur une période de trois ans dans le cadre de cette présente entente avec les partenaires.

La recherche en aménagement forestier durable constitue un élément des plus importants pour le développement d'une région comme l'Abitibi-Témiscamingue. Devant le partenariat financier possible avec le MRNF et la CRÉ de la Baie-James, et considérant l'expertise et les résultats de la Chaire AFD, la Conférence régionale investit 75 000 \$ par année pendant 5 ans à compter de l'année 2008-2009 dans une entente spécifique pour la Chaire industrielle CRSNG-UQAT-UQAM. Il faut noter qu'une entente-cadre CRÉ-UQAT réserve 300 000 \$ par année pendant cinq ans pour les travaux de recherche de l'UQAT;

Le Cégep était en lice cette année contre sept autres institutions collégiales au Canada dont cinq au Québec pour l'obtention du financement pour cinq ans du CRSNG qui permettrait au Centre de transfert des résidus industriels (CTRI) de recevoir 2 300 000 \$. La Conférence régionale appuyait politiquement cette demande qui a finalement été consentie au Cégep et s'engageait pour une somme de 75 000 \$ par année pendant cinq dans le CTRI.



5.

Une région saine et responsable,
soucieuse de son milieu naturel.



1.

La protection et l'amélioration de l'environnement naturel

Assurer une meilleure connaissance de l'environnement naturel régional.

Protéger, restaurer et mettre en valeur l'environnement physique et naturel de la région afin de maintenir et d'améliorer la santé, la sécurité et le bien-être des personnes.

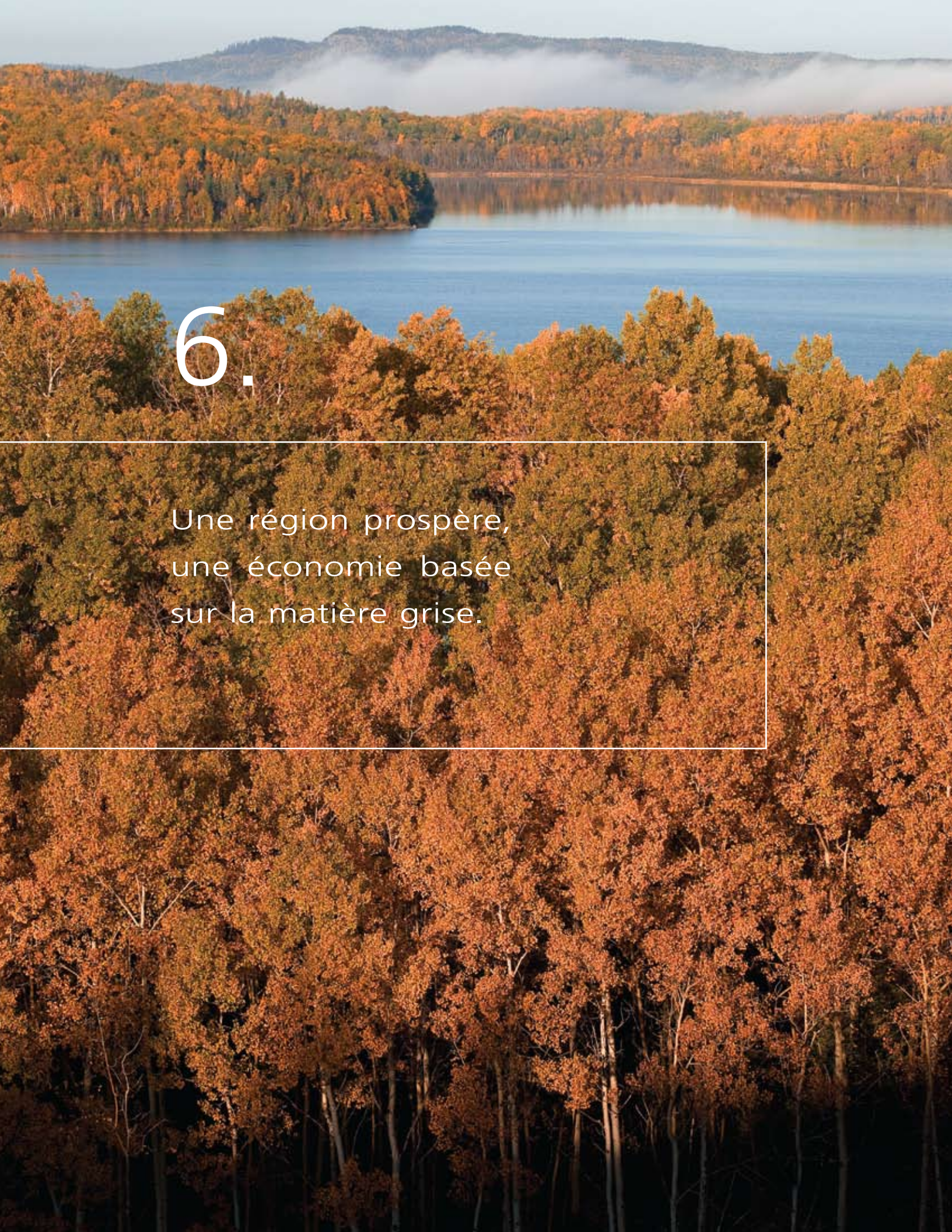
Favoriser la gestion intégrée de l'eau par bassin versant.

Soutenir les initiatives permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs a été saisi, depuis de nombreuses années, de la problématique d'application du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q.2, r.8) dans les sols peu ou pas perméables de l'Abitibi-Témiscamingue. Les dispositions du règlement en vigueur sont inapplicables dans les sols imperméables de l'Abitibi-Témiscamingue et empêchent la construction de résidences et le développement des milieux ruraux, de villégiature ou urbains non desservis par un réseau d'égouts, dans le respect de l'environnement.

La Conférence régionale intervenait cet hiver auprès du ministère afin de trouver une alternative en approuvant un règlement sur mesure pour la particularité de l'Abitibi-Témiscamingue. Elle l'invitait également à valider légalement un système de traitement plus efficace pour les sols imperméables de l'Abitibi-Témiscamingue en attendant de nouvelles technologies.

Par ailleurs, afin de répondre à l'objectif d'assurer une meilleure connaissance de l'environnement naturel régional, la Conférence régionale appuyait financièrement, pour un montant total de 18 000 \$, le projet d'étude de perception sur l'état de l'environnement régional du Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue (CREAT). Le projet proposé par le Conseil régional de l'environnement est complémentaire au projet de bilan environnemental initié par la Commission sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT) dans le cadre de la réalisation d'un Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT). C'est pourquoi la Conférence régionale contribue à toutes les étapes de réalisation du projet de façon à en assurer l'arrimage avec le projet de bilan environnemental de la CRRNT et afin que les informations générées soient pertinentes également pour la rédaction du PRDIRT.



6.

Une région prospère,
une économie basée
sur la matière grise.



1.

Le soutien et le développement de l'emploi

Contribuer à l'amélioration de la productivité et de la capacité d'adaptation des entreprises aux changements.

La Conférence régionale, à titre d'interlocutrice privilégiée du gouvernement du Québec en matière de développement régional, se dotait d'un plan d'action dans le cadre de la crise économique qui prenait de l'ampleur cet hiver. Les membres du conseil d'administration croient en effet essentiel, dans le contexte actuel, d'accroître de façon proactive les compétences et la formation de la main-d'œuvre actuelle et future dans la région et, ensuite, d'axer les interventions sur la diversification de notre économie. Les créneaux d'excellence développés par la région permettront cette diversification, mais il faut par ailleurs que les gouvernements adaptent les programmes annoncés dans le cadre de la crise pour que l'Abitibi-Témiscamingue puisse en bénéficier. Au cours de l'hiver, la Conférence régionale a fait les représentations nécessaires à propos notamment du Programme Renfort, lequel excluait les entreprises des secteurs de la forêt, des mines et de l'agroalimentaire. La CRÉ recommandait notamment que ce programme soit modulé de manière à tenir compte de la structure économique régionale. Le budget déposé ce printemps par le gouvernement du Québec a répondu en partie aux attentes exprimées en ouvrant le programme au secteur de la forêt.

Toujours de concert avec les partenaires régionaux, de nouvelles formations seront déployées pour les travailleurs de l'Abitibi-Témiscamingue afin de répondre aux nouveaux besoins. Valorisation Abitibi-Témiscamingue (VAT) assure une part de ce mandat en diffusant elle aussi les offres d'emploi à partir des outils qu'elle vient de se doter.

La Conférence régionale appuyait cet hiver le Forum jeunesse du Saguenay-Lac-Saint-Jean dans sa démarche et demandait elle aussi au gouvernement d'effectuer un retour à un crédit d'impôt remboursable de 8 000 \$, pour nouveau diplômé s'établissant en région ressource éloignée, étalé sur 3 ans. Elle demandait également d'en faire la promotion en plus de réaliser une étude d'impact du crédit d'impôt et de s'assurer que le crédit d'impôt soit perçu davantage dans un objectif plus large d'occupation du territoire que comme une simple mesure fiscale.

2.

L'entrepreneuriat

Assurer le développement d'une culture entrepreneuriale forte en Abitibi-Témiscamingue.

Doter les entrepreneures et entrepreneurs ainsi que les entreprises de moyens permettant la mise en oeuvre de leur projet d'affaires.

Les sociétés d'aide au développement des petites collectivités (SADC) de l'Abitibi-Témiscamingue, les centres locaux de développement (CLD) de l'Abitibi-Témiscamingue, les carrefours jeunesse emploi (CJE), les chambres de commerce de la région, ainsi que la Table interordres de l'éducation de l'Abitibi-Témiscamingue, la Coopérative de développement régional de l'Abitibi-Témiscamingue (CDR), Développement économique, Innovation et Exportation (MDEIE), Emploi-Québec, la Fondation de l'entrepreneuriat et la Conférence régionale ont participé à l'organisation du 1^{er} Forum sur la culture entrepreneuriale en Abitibi-Témiscamingue, tenu le 30 septembre 2008.

Le Forum a réuni 230 personnes pour une même cause, en provenance de tous les milieux, qu'il s'agisse de l'éducation, du monde municipal, des organismes de développement économique, d'entrepreneurs, de la société civile ou des médias. La journée aura permis de réaliser que tous comprennent qu'ils ont un rôle à jouer pour développer une culture entrepreneuriale plus forte en Abitibi-Témiscamingue.

Une série de statistiques démontrent que l'Abitibi-Témiscamingue se retrouve présentement à la queue des régions en matière d'entrepreneuriat. Selon la Fondation de l'entrepreneuriat, le Québec en entier est visé. Il existe moins d'entrepreneurs au Québec qu'ailleurs au Canada, mais la situation peut être renversée. Il suffit de stimuler, de changer les discours pour donner confiance aux gens et ce changement commence dans les familles et dans les écoles.



3.

La stratégie de soutien à la commercialisation

Soutenir les initiatives permettant le développement d'une culture de commercialisation.

Soutenir les initiatives de développement et de diversification des marchés pour les produits et services des entreprises de l'Abitibi-Témiscamingue.

Les PME de la région ont des besoins criants en matière de commercialisation. L'Abitibi-Témiscamingue dispose d'ailleurs de peu de services ou de ressources dédiées à ce secteur stratégique auprès des entreprises. C'est pourquoi la Conférence régionale soutenait financièrement la deuxième cohorte du Programme de diversification de marchés afin de mieux outiller nos entreprises régionales particulièrement dans le présent contexte de crise économique. La participation de la Conférence régionale s'élève à la hauteur de 23 000 \$ pour la mise en œuvre du présent programme.

4.

Les alliances stratégiques

Entretenir et développer des liens et des partenariats stratégiques entre les deux régions.

Développer et favoriser le transfert d'expertises complémentaires en concertation avec la région Nord-du-Québec.

Créer les conditions favorables pour le développement de partenariats entre les régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-Est ontarien.

La Conférence régionale participe financièrement au Concours international de labour qui se tiendra à Earlington du 22 au 26 septembre 2009. Ce concours existe depuis maintenant 100 ans (le premier ayant eu lieu à Toronto en 1913) et attire habituellement 88 000 personnes, dont la moyenne d'âge se situe à 55 ans. Les retombées sont pour leur part estimées à 20 M\$ avec des répercussions sur un large périmètre. Plusieurs activités permettront d'y faire connaître l'Abitibi-Témiscamingue à nos voisins de l'Ontario. La CRÉ y a investi 20 000 \$.

La Conférence régionale participe également aux travaux du secrétariat aux alliances économiques Nation Crie/Abitibi-Témiscamingue. C'est Mme Diane Raymond qui y siège pour la Conférence régionale. Ces travaux profitent aux rapprochements entre la Nation Crie et l'Abitibi-Témiscamingue au moyen de journées de maillages entre entreprises ou encore de conférences sur des sujets tels que la construction par exemple. La CRÉ contribue également financièrement aux travaux du Secrétariat.

5.

Le tourisme

Valoriser auprès de la population régionale les atouts et les potentiels de l'Abitibi-Témiscamingue.

Développer un tourisme durable et authentique pour les touristes, mais d'abord pour les citoyennes et citoyens.

Intensifier les efforts visant l'amélioration de la qualité de l'offre dans le but d'augmenter la satisfaction de la clientèle.

Augmenter le pouvoir d'attraction de la région en priorisant la consolidation et le développement des produits d'appel.

Se doter d'un positionnement touristique régional rassembleur.

Promouvoir les produits d'appel régionaux.

Mieux structurer l'offre de produits touristiques de façon à ce qu'ils soient faciles à commercialiser et plus attractifs.

Le *Programme de développement touristique* a vu le jour en 2008. Ce programme est le résultat d'une entente tripartite de cinq ans entre le ministère du Tourisme du Québec, Tourisme Abitibi-Témiscamingue et la Conférence régionale. Doté d'un budget annuel de 300 000 \$ sur cinq ans, le programme correspond à la volonté commune des trois partenaires financiers de s'associer afin d'optimiser les investissements en tourisme en fonction des priorités régionales et de créer un effet de levier pour le développement touristique régional. Cette entente représente une occasion déterminante pour consolider l'industrie touristique de l'Abitibi-Témiscamingue et lui donner de nouvelles perspectives de développement. Un premier appel de projets avait lieu en septembre 2008 et un deuxième en mars 2009. Un tableau présente les projets subventionnés dans la section *La gestion des fonds* à la fin de ce rapport.



6.

Le réseau routier

Maintenir et développer les infrastructures de transport sur le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

La Route 117 est un axe routier stratégique pour l'Abitibi-Témiscamingue, autant par son statut de Transcanadienne que par le fait qu'elle constitue le lien principal entre la région et les grands centres urbains de la province. Les débits de circulation varient entre 5 300 et 10 000 véhicules sur le tronçon de Labelle à Mont-Laurier. Pour des débits moindres, d'autres routes au Québec ont connu des réfections majeures de manière à les pourvoir de quatre voies de circulation. L'état actuel du tronçon Labelle-Mont-Laurier entraîne d'ailleurs des risques importants pour la sécurité routière.

La Conférence régionale soutenait à cet effet les démarches du Comité S.O.S 117 et du CLD d'Antoine-Labelle pour le développement d'une route à quatre voies pour le secteur du sud de Labelle au nord de Mont-Laurier. Elle a par ailleurs fait part à la ministre de ses préoccupations à l'effet que le développement de cette route devra être accompagné de mesures et d'investissements correctifs et préventifs, et ce, de Mont-Laurier à Rouyn-Noranda, dans le but de maintenir et d'améliorer la sécurité routière sur cet axe et l'état du réseau en Abitibi-Témiscamingue, vu une augmentation prévisible de l'achalandage de la 117 vers l'Ouest canadien.

Dans la planification stratégique de développement de l'Abitibi-Témiscamingue, le transport a pris une place considérable autant pour le développement économique que pour le bien-être de la population. Par conséquent, la Conférence régionale accorde de plus en plus d'efforts et de moyens à ce dossier. La collaboration entre le MTQ et la Conférence régionale a d'ailleurs permis de voir naître de nouvelles collaborations et des rencontres biannuelles avec les préfets, le ministère et la Conférence régionale, une rencontre avec des utilisateurs du transport ferroviaire, le retour du dialogue avec le CN, la concertation sur la question du transport aérien et bien d'autres. De plus, des projets sont aussi en développement tels que l'actualisation d'une étude sur le transport des marchandises.

À la lumière de ces résultats positifs, des discussions ont eu lieu entre la direction régionale du MTQ et la Conférence régionale, à l'hiver 2009, pour poser les bases d'une entente qui permettra de poursuivre les travaux entamés.

7.

La desserte aérienne régionale

Assurer une représentation des intérêts régionaux auprès des gouvernements et des compagnies aériennes.

La Table en transport aérien régional de la Conférence régionale réunit tous les intervenantes et intervenants interpellés par la desserte aérienne dans la région. Un des rôles de cette table est de s'assurer de la desserte aérienne, de la qualité et de la sécurité du service pour les personnes et pour les marchandises. La Table a été saisie cet hiver de la démarche de consultation sur la révision des services de la part de NAV Canada et émettait de vives inquiétudes quant à cette démarche. NAV Canada opère des tours de contrôle dans tout le Canada et évalue présentement la possibilité de réduire ses services sans trop pénaliser les milieux. La question de la sécurité et les risques qu'engendrerait une réduction des services de circulation aérienne ou la prestation de ces services par un centre d'information situé à l'extérieur de l'Abitibi-Témiscamingue inquiète. De plus, les deux aéroports régionaux de Rouyn-Noranda et de Val-d'Or sont en plein développement; une augmentation des mouvements est d'ailleurs à prévoir dans les prochaines années, notamment en raison du positionnement stratégique de ces aéroports pour l'accès au Nord québécois. Une réduction des services de circulation risque de nuire au projet de développement de ces aéroports.

Dans une lettre à NAV Canada, la Conférence régionale et la Table soulèvent quelques interrogations quant au choix de tenir une consultation en décembre 2008 et janvier 2009, période inappropriée pour tenir des consultations et émettaient le souhait d'être informées de toutes leurs démarches futures.

Le 22 septembre dernier, les membres de la Table régionale en transport aérien réunis à Amos rencontraient le maire de La Sarre, M. Normand Houde, à propos de l'état de situation sur l'aéroport de La Sarre. La ville cherche présentement des sources de financement pour aider à la reconstruction et fait des démarches pour développer un plan d'affaires sur l'usage possible des infrastructures. Une foule d'interventions ont été faites pour obtenir un soutien financier, notamment auprès du MAMR, de l'Agence régionale de santé et de services sociaux, du MTQ, de la MRC d'Abitibi-Ouest et du secteur de la Baie-James. Les députés sont également impliqués dans le dossier. Pour la Table en transport aérien, la consolidation et le maintien des services des petits aéroports sont une priorité.

Par ailleurs, le 30 septembre, 1^{er} et 2 octobre 2008, plusieurs membres de la Table assistaient au congrès annuel du Conseil des aéroports du Québec à Maniwaki.

8.

Le transport ferroviaire

Assurer une représentation des intérêts régionaux auprès des gouvernements et de l'entreprise ferroviaire.

Évaluer la possibilité d'augmenter de façon importante l'utilisation du chemin de fer, principalement pour le transport de marchandises lourdes, et les avantages qui en résulteraient en réduction des émissions de gaz à effet de serre ainsi que sur les plans économique et social.



Lors des consultations préparatoires au Plan stratégique de développement de l'Abitibi-Témiscamingue pour la période 2007-2011, le transport ferroviaire a été retenu comme prioritaire. Les gens se préoccupent de l'état des voies ferrées et de leur entretien. Ils s'inquiétaient également des liens avec le gestionnaire du réseau et émettaient certaines insatisfactions à l'égard du service et de la facturation. La région affirmait également se préoccuper du transfert de plus en plus fréquent du transport des marchandises du ferroviaire vers le transport routier. Ce transfert soulève les questions de l'état du réseau routier et de sa dégradation ainsi que de la sécurité routière. Aussi, la population disait souhaiter la réduction des gaz à effet de serre (GES) qui résultent du transport des marchandises.

Le transport des marchandises est nécessaire au développement économique de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec autant pour s'approvisionner que pour distribuer des produits qui sont issus d'industries reconnues comme étant des moteurs de notre économie tels que les produits forestiers et miniers.

C'est pourquoi la Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue a proposé au ministère des Transports du Québec (Direction régionale et Direction du transport maritime, aérien et ferroviaire), à la Conférence régionale des élus de la Baie-James et à Emploi-Québec quatre projets ayant pour principaux objectifs :

- L'acquisition de connaissance sur l'industrie du transport des marchandises;
- La mise en lumière des opportunités de développement dans le transport des marchandises par l'intermodalité et l'utilisation de nouvelles technologies écoresponsables;
- Les moyens de relever les défis de la pénurie de main-d'œuvre annoncée dans le secteur des transports;
- La concertation des intervenants en vue d'optimiser le transport des marchandises;
- L'émergence de nouveaux projets de transport intermodal.

En 2008, une première rencontre avec les utilisateurs et utilisateurs potentiels du transport ferroviaire, le ministère des Transports du Québec (Direction régionale et Direction du transport maritime, aérien et ferroviaire), la Conférence régionale des élus et le CN (CFILNQ) a permis, dans un premier temps, de présenter les programmes du gouvernement du Québec en matière de transport intermodal et de réduction des gaz à effet de serre. De surcroît, cette rencontre a permis de créer des liens entre les parties et de soulever

des réflexions, des interrogations et des souhaits de la part de ces derniers.

Au printemps 2009, la Conférence régionale rencontrait des représentants du CN, propriétaire d'une grande partie du réseau ferroviaire en Abitibi-Témiscamingue. Cette première rencontre a permis d'aborder diverses questions dont : le maintien et le développement du réseau, le service à la clientèle, les investissements du CN dans la région, la main-d'œuvre dans ce secteur des transports, les préoccupations environnementales et de sécurité, de même que des projets de développement impliquant la route (train routier). Les parties ont convenu du développement d'un canal d'information et ont ciblé des sujets à traiter plus en profondeur, notamment une étude sur le transport des marchandises lourdes et dangereuses, la promotion de la sécurité et la prévention des accidents, la formation des intervenants en sécurité publique, la diffusion d'information sur le CN et l'environnement, ainsi que le développement d'un exercice d'urgence impliquant un train. La Conférence régionale espère que cette collaboration mettra en place les conditions pour encourager l'utilisation du rail pour réduire les émissions de GES et maximiser les retombées de la présence du CN et du rail dans la région.

9.

La circulation des véhicules hors route

Favoriser la cohabitation harmonieuse entre les différents utilisatrices et utilisateurs sur l'ensemble du territoire.

La signature d'une entente avec le ministère des Transports a conduit à la mise sur pied d'une Table de concertation régionale des véhicules hors route afin d'établir, de manière concertée, un réseau interrégional de sentiers permanents ou semi-permanents pour la motoneige et un autre pour le quad qui devra répondre à certains critères établis dans le mandat du ministère des Transports.

Les livrables attendus dans le mandat sont de :

- Réunir l'ensemble des intervenants régionaux concernés par les véhicules hors route (VHR);
- Établir des réseaux interrégionaux qui tiennent compte des préoccupations en matière de développement durable, de développement des régions et de régionalisation, de protection de la santé publique et de la protection de l'environnement;
- Assurer que les réseaux de sentiers permettent une pratique sécuritaire par la réalisation d'un « Plan d'évacuation des blessés à l'occasion d'intervention d'urgence dans les sentiers éloignés ».
- Le travail de la Table des véhicules hors route entamé en 2007 est presque complété. Une consultation publique permettra de terminer le plan directeur des sentiers de VHR pour l'ensemble de la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Après quoi, le *Plan d'évacuation des blessés en situation hors route* et le *Plan directeur des sentiers Transquébec de quad et de motoneige* seront remis au ministère des Transports en novembre 2009, tel que prévu dans le mandat confié à la Conférence régionale à l'automne 2007.

C'est M. Jacques Riopel, administrateur de la CRÉ, qui préside les travaux de la Table.

10.

La maximisation des retombées économiques

Soutenir les initiatives permettant de maximiser les retombées régionales sociales et économiques des projets majeurs.

Les Comités de maximisation des retombées économiques du Nord-du-Québec et de l'Abitibi-Témiscamingue, le ComaxNORD et le ComaxAT, organisaient une activité de maillage au secteur Rupert du chantier de l'Eastmain-1-A-Sarcelle-Rupert, en collaboration avec Hydro-Québec et la Société d'énergie de la Baie-James (SEBJ), le 19 novembre 2008.

Les mêmes comités étaient heureux d'annoncer par la suite que les chantiers de construction du projet de l'Eastmain-1-A-Sarcelle-Rupert ont engendré, depuis janvier 2007, plus de 131 M\$ de contrats octroyés et de dépenses réalisées en Abitibi-Témiscamingue, alors que la valeur de la main-d'œuvre régionale embauchée par les entrepreneurs et les sous-traitants atteint 8,8 M\$. Les trois organisations ont félicité les entreprises qui ont participé à ces 20 premiers mois de travaux.

Actuellement, le ComaxAT est soutenu par un agent de chantier dont le travail profite aux régions Nord-du-Québec et l'Abitibi-Témiscamingue dans le cadre des grands travaux d'Hydro-Québec. Les partenaires financiers du projet, la Conférence régionale, Emploi-Québec et Hydro-Québec, ainsi que les membres du conseil d'administration du ComaxAT, sont extrêmement satisfaits des résultats. Dans le cadre de la crise économique actuelle, du plan d'action développé par la Conférence régionale, et à la suite d'une réflexion du ComaxAT, les membres de la Conférence régionale ont décidé d'embaucher, pour un contrat d'un an, une ressource associée au ComaxAT afin d'effectuer un travail similaire à ce qui se fait pour les travaux d'Hydro-Québec, mais cette fois pour les travaux effectués en Abitibi-Témiscamingue.

M. Guy Baril préside les travaux du ComaxAT.

11.

Les usages multiples du territoire

Développer de nouveaux modes de concertation des actrices et acteurs pour assurer le développement harmonieux du territoire.

Le 3 octobre 2009, la Conférence régionale réunissait les différents membres (des comité stratégique et comité d'intégration) de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT) à une première rencontre. Les participantes et les participants des comités ont été mis en contexte quant à la volonté gouvernementale de régionaliser la gestion des ressources naturelles, ont pris connaissance du modèle proposé pour la CRRNT de l'Abitibi-Témiscamingue et du partage des rôles et responsabilités de chacun dans le cadre de cette commission. Cette dernière scelle en fait un partenariat important entre le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) et la région par l'entremise de la Conférence régionale. Les MRC y seront parties prenantes, de même que la Commission forestière régionale, la Société de l'eau souterraine de l'Abitibi-Témiscamingue (SESAT), la Table faune et la Table de concertation sur les sentiers récréatifs, c'est-à-dire des structures déjà existantes, mais qui se rassembleront dorénavant au sein de la CRRNT en vue d'une meilleure cohésion. La présence des Premières Nations est souhaitée, mais leur participation sera à définir avec eux.

La CRRNT a le mandat de produire le Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT). Prévu en décembre 2010, le PRDIRT représente une occasion tangible pour la région de faire des choix qui lui ressemblent et qui tiennent compte de l'ensemble des intervenantes et intervenants. Les travaux sont en cours.

Les membres du conseil d'administration de la Conférence régionale ont par ailleurs placé leur confiance en Mme Stéphanie Lamarche, administratrice, comme présidente de cette commission.



12.

Les ressources forestières

Viser une économie centrée sur les produits à haute valeur ajoutée.

Doter l'Abitibi-Témiscamingue et le Nord-du-Québec d'une stratégie concertée permettant le développement de la transformation du bois dans les deux régions.

Adopter une philosophie axée sur la sylviculture et l'augmentation de la productivité.

Considérer l'environnement comme une richesse.

Encourager une foresterie de proximité.

Développer une foresterie qui tienne compte de l'ensemble des utilisatrices et utilisateurs.

Viser une foresterie responsable, imputable et rentable.

Les travaux de la Commission forestière régionale ont été marqués par la refonte du Régime forestier québécois. Le fruit de ses réflexions et de ses recommandations a influencé le mémoire de la Conférence régionale présenté à la Commission parlementaire portant sur le sujet, en octobre dernier. L'année 2008-2009 en a été une de transition pour la Commission forestière qui fait dorénavant partie de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire. Le nouveau président, M. Stéphane Gaussiran, veille déjà à la contribution de la Commission forestière à la rédaction du Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT).

La Conférence régionale décidait cet hiver de ne pas participer au **Programme relatif à l'octroi d'un permis autorisant, pour une certaine période, la récolte annuelle de biomasse forestière dans les forêts du domaine de l'état** mis en

place par le gouvernement du Québec. Le programme, sous la forme présentée, n'intégrait pas les recommandations faites par la région et ne répondait pas à certaines attentes régionales (diversification économique, régionalisation). Toutefois, après discussions avec le ministère, il a été retravaillé afin de modifier la grille de façon à y intégrer l'ensemble des préoccupations régionales en vue de refaire une proposition au MRNF.

À la suite de la demande de Mme Julie Boulet, ministre par intérim des Ressources naturelles et de la Faune du Québec à ce moment, et après consultation auprès des membres de la Commission économique, la Conférence régionale recommandait à l'automne 2008 le transfert du CAAF d'Optibois de 65 000 m³ vers l'usine de Matériaux Blanchet. S'appuyant sur des valeurs régionales développées dans le cadre de la crise forestière, l'organisme voyait dans ce transfert la possibilité de consolider deux entreprises régionales indépendantes,

Matériaux Blanchet et Précibois, tout en sauvegardant une activité économique dans une communauté monoindustrielle qui en a grand besoin, Barraute. De plus, ce transfert vers Matériaux Blanchet permettait le développement et le maintien d'activités économiques en deuxième et troisième transformation avec Précibois.

La Conférence régionale appuyait par la suite les efforts de la Ville de Senneterre et de Tembec dans le cadre d'un accord d'échange de fibres en faveur de l'usine de cette entreprise à Senneterre qui lui assurait un approvisionnement pour les quatre prochaines années.

La Conférence régionale appuyait par ailleurs, à la demande du Comité urgence d'Amos-région, le maintien du rattachement du contrat d'approvisionnement de l'usine (CAAF) de Temlam à Amos, ainsi que leur demande visant à empêcher une relocalisation ou le démantèlement de l'usine. Ville-Marie vit la même situation. C'est pourquoi la Conférence régionale demandait à la ministre d'alors que les deux CAAF de Temlam demeurent attachés aux communautés d'Amos et de Ville-Marie, pour une période de 18 mois, conditionnellement à ce que chacun des comités de relance effectue le travail requis pour favoriser la relance des usines.

La Conférence régionale s'engageait par ailleurs dans l'élaboration d'un portrait à la demande de sa Commission économique. Ensuite, pour stimuler le développement de l'entrepreneuriat local, il était question de se doter d'un plan d'action et de faire un colloque sur l'économie forestière en juin 2009 afin de conscientiser la population sur l'urgence de la situation en exposant l'état de l'industrie, sur le plan mondial puis régional.

L'agroalimentaire

Améliorer et consolider la filière des productions de base (lait, boeuf, agneau-mouton).

Favoriser le développement d'une filière bovine à valeur ajoutée basée sur la valorisation de la biomasse végétale notamment les fourrages.

Soutenir le virage agroenvironnemental.

Assurer une formation répondant aux besoins du milieu.

Soutenir et valoriser la relève agricole.

Soutenir et accroître la commercialisation des produits régionaux.

Développer la transformation des produits agroalimentaires de la région.

Le secteur agricole et agroalimentaire est frappé par une crise structurelle du revenu sans précédent, dont les répercussions touchent l'ensemble de l'économie de l'Abitibi-Témiscamingue. Les difficultés financières aiguës des producteurs et la détresse psychologique de ces derniers, requéraient la mise en place de mesures spécifiques afin de freiner la décroissance et d'assurer la pérennité du secteur agricole, lequel génère des revenus de près de 126 M\$ annuellement et plus de 1 500 emplois en Abitibi-Témiscamingue.

Après analyse de la situation avec l'ensemble des intervenants tant du milieu agricole, gouvernemental, qu'économique, et devant le fait que les mesures et programmes existants étaient nettement insuffisants et inadaptés pour remédier à la crise actuelle, la Conférence régionale, la Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue et le Comité régional ACCORD de l'Abitibi-Témiscamingue, demandaient au gouvernement de conclure avec la région une entente spécifique de trois ans afin de pallier cette situation d'urgence.

Le plan proposé souhaite répondre aux besoins spécifiques de l'industrie agricole régionale. Il repose sur deux stratégies de développement régionales qui permettront d'assurer l'avenir agroalimentaire et agricole, en l'occurrence « L'Abitibi-Témiscamingue dans notre assiette » et le créneau d'excellence ACCORD « Agriculture nordique axée sur la production bovine ». Ce sont des ressources financières et humaines, à la hauteur de 10 millions de dollars, qui étaient identifiés pour cette entente. La Conférence régionale décidait d'y investir, pour sa part, 500 000 \$.

Par ailleurs, la Conférence régionale a accepté un financement de 60 000 \$ pour la réalisation du projet qui vise à formuler, en collaboration avec les acteurs du système productif, un plan de mise en œuvre du créneau d'excellence « Agriculture nordique axée sur la production bovine ».

Les ressources minières

Contribuer à la reconnaissance de l'industrie minière comme secteur stratégique de développement économique pour l'Abitibi-Témiscamingue, le Nord-du-Québec et le Québec.

Contribuer à la reconnaissance du créneau Techno-mines souterraines comme phare du développement minier en Abitibi-Témiscamingue et au Québec.

Contribuer au maintien et au développement de la capacité d'innovation minière de l'Abitibi-Témiscamingue.

Favoriser et soutenir les activités d'exploration afin de trouver de nouveaux gisements à exploiter sur le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

Appuyer les initiatives permettant à l'industrie minière de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec de disposer de la main-d'œuvre qualifiée nécessaire à son développement.

La Commission régionale des ressources naturelles et du territoire (CRRNT) de la Conférence régionale tenait, au printemps 2009, la toute première rencontre des membres de la nouvelle Table régionale sur les ressources minérales. Cette table s'ajoute à la série de comités qui alimenteront et participeront aux travaux de la CRRNT. Elle s'inscrit à la suite de la Société de l'eau souterraine (SESAT), de la Table sur la ressource faunique et de la Commission forestière qui ont bien voulu s'adjoindre à la CRRNT dans le cadre de ses fonctions. Dotée d'un mandat consultatif, la Table régionale sur les ressources minérales recommandera à la Conférence régionale des orientations relatives aux ressources minérales et orientera le contenu du Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT) dont est chargée la CRRNT. Les membres de la Table ont tenu deux rencontres jusqu'à maintenant.

La Conférence régionale envoyait, en mars 2009, une lettre au BAPE dans le cadre du projet Canadian Malartic. Dans cette lettre, l'organisme expliquait que le BAPE a la responsabilité d'assurer le processus démocratique dans lequel la Conférence régionale met toute sa confiance, ainsi qu'en son expertise habituelle pour juger ce projet à sa juste valeur. Elle reconnaissait également les efforts de l'entreprise Corporation minière Osisko et rappelait que certaines inquiétudes ne devaient pas être prises à la légère, notamment sur le plan environnemental et quant à l'après-exploitation.

Dans la foulée des audiences du BAPE sur le projet Canadian Malartic, la Conférence régionale a convenu de tenir une réflexion régionale sur le développement minier en général.



15.

Les ressources hydriques souterraines

Assurer la protection et la pérennité de la ressource hydrique souterraine.

La ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Mme Line Beauchamp, déposait cette année le *Projet de loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection*. La Conférence régionale a accueilli favorablement ce projet de loi qui permet à la région de poursuivre le développement de son expertise sur les ressources hydriques souterraines.

En effet, l'Abitibi-Témiscamingue s'est positionnée il y a déjà plus de 10 ans sur l'importance de l'eau souterraine dans le cadre notamment des dernières planifications stratégiques régionales, des sommets sur le développement tenus par le gouvernement et dans ACCORD où l'eau est l'une des quatre priorités régionales retenues.

De plus, la forte expertise développée par le Groupe de recherche sur les eaux souterraines de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue et la Société des eaux souterraines de l'Abitibi-Témiscamingue permettait de demander au gouvernement du Québec de déployer le volet eau souterraine du Bureau des connaissances de l'eau en Abitibi-Témiscamingue.

Aussi, le projet de loi confirme l'accroissement des efforts consacrés à la gestion de l'eau par bassin versant.

La Conférence régionale émettait le souhait que ces efforts se reflètent par une couverture plus adéquate de l'Abitibi-Témiscamingue par les organismes de bassin versant, étant donné qu'actuellement un seul organisme ne couvre qu'une infime partie du territoire.

Enfin, la Conférence régionale déposait un mémoire lors de la consultation du gouvernement du Québec sur le présent projet de loi. La Société de l'eau souterraine Abitibi-Témiscamingue (SESAT), l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) et la Conférence régionale présentaient leur mémoire conjoint, le 24 septembre 2008, devant la Commission des Transports et de l'Environnement, en consultations particulières à Québec. Les trois organismes estiment que le projet de loi n°92 est une suite logique de la Politique nationale de l'eau. De façon globale, le mémoire explique que l'Abitibi-Témiscamingue croit fermement que la gouvernance doit d'abord passer par une gestion intégrée et concertée et que cette gestion est impossible sans l'acquisition supplémentaire de connaissances, surtout en ce qui concerne les eaux souterraines.

Par ailleurs, la Conférence régionale, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue et la Société de l'eau souterraine Abitibi-Témiscamingue signaient également, avec le ministère

des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation et celui de l'Emploi et de la Solidarité sociale, une entente spécifique sur le développement durable des ressources en eau souterraine.

Collectivement, la région a en effet convenu qu'il fallait, entre autres, mettre en place une veille stratégique sur la protection et la mise en valeur de l'eau souterraine, sensibiliser, informer et éduquer la population de l'Abitibi-Témiscamingue de l'importance de l'eau souterraine, ainsi que d'assurer la diffusion des connaissances scientifiques sur l'ensemble de la région. Par cette entente spécifique sur le développement durable des ressources en eau souterraine, la communauté régionale appuie les gestes des principaux bras agissants et porteurs de la question de l'eau en Abitibi-Témiscamingue, soit la Société de l'eau souterraine Abitibi-Témiscamingue et l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue avec son Groupe de recherche sur l'eau souterraine.

De plus, la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT) de la Conférence régionale profitera de l'expertise de la SESAT dans le cadre de l'élaboration du Plan de développement intégré des ressources naturelles et du territoire (PRDIRT). La Conférence régionale investit 375 000 \$ sur trois ans pour cette entente. Elle totalise un investissement de 1 030 000 \$ sur trois ans.



16.

Les ressources fauniques

Maintenir et améliorer les habitats fauniques par des actions de conservation, d'aménagement et de sensibilisation.

Favoriser la mise en valeur des ressources fauniques et des activités en découlant.

Favoriser le dialogue entre les communautés algonquines et allochtones concernant l'utilisation commune du territoire et des ressources fauniques.



La Table régionale de la faune de l'Abitibi-Témiscamingue, en collaboration avec le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), et de la Conférence régionale, prépare depuis le début de l'hiver 2009, un colloque régional sur la faune qui se tiendra les 29 et 30 août 2009, à Rouyn-Noranda.

L'événement poursuit plusieurs objectifs. Pour les membres de la Table régionale, ce sera l'occasion de faire une mise au point globale avec les différents gestionnaires du territoire en ce qui concerne les enjeux fauniques, que ce soit de l'état de situation des ressources ou des problématiques reliées à la cohabitation des diverses catégories d'utilisateurs (Autochtones vs Allochtones, résidents vs non-résidents). Les intervenants de la Table régionale faune s'interrogent aussi sur l'avenir du domaine **faune** en région, plus particulièrement en ce qui concerne le maintien de l'expertise régionale, en plus des questions associées à la relève chez les chasseurs et les pêcheurs.

Pour le MRNF, le colloque constitue une occasion privilégiée d'informer la population régionale sur l'état de la ressource faunique, de faire connaître au public les activités du ministère ainsi que les enjeux fauniques actuels et futurs. De son côté, la Conférence régionale profitera de cet événement pour faire participer le milieu régional au développement de ce secteur et influencer les orientations de développement des ressources fauniques régionales puisque les conclusions du colloque seront incorporées au Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT) de la Commission sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT).



7.

Une région autonome, maîtresse de son destin et de son développement.



1.

La régionalisation des services gouvernementaux

Permettre aux directions régionales des ministères de l'Abitibi-Témiscamingue de bénéficier d'une plus grande marge de manoeuvre, d'une plus grande autonomie dans les interventions et la dispense des services sur les territoires.

En matière de régionalisation, la Conférence régionale constate principalement les efforts du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, notamment dans le dossier de la Commission sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT) sur laquelle l'ensemble des directeurs dans chaque ministère concerné est prêt à siéger. Une entente spécifique était signée le 20 juin 2008, pour une durée de 5 ans, et de l'ordre de 700 000 \$ par année.

La CRRNT existe d'abord et avant tout par ses tables sectorielles constituantes (Forêt, Faune, etc.). Ces tables effectuent la majorité du travail, particulièrement dans la détermination des enjeux, des orientations et des objectifs de protection et de mise en valeur des ressources liés à leur secteur respectif et permettent d'éviter de doubler le travail et maximiser l'implication bénévole. Même si la CRRNT est un dossier portant sur les ressources naturelles, il est également le premier dossier de régionalisation par un ministère.

L'entente spécifique comprend d'ailleurs un objectif portant sur la régionalisation, dans lequel le comité de suivi et d'évaluation, présidé par le MAMROT et composé du MRNF et de la CRÉ, se penchera sur cette question annuellement.

Par ailleurs, les travaux du Comité régional sur la régionalisation ont avorté puisque les propositions soumises n'ont eu aucun retour de la part du gouvernement du Québec.

2.

La passion du développement

Assurer et favoriser le développement d'une relève responsable et dynamique travaillant au leadership et au développement de l'Abitibi-Témiscamingue.

Valoriser l'implication bénévole, soutenir la relève et assurer la formation.

Les buts et objectifs de l'Entente spécifique sur l'engagement, les échanges intergénérationnels et interculturels sont plus actuels et pertinents que jamais, dans la mesure où des élections municipales auront lieu en 2009. D'ailleurs, l'engagement communautaire et politique a été retenu comme une priorité aux Assises annuelles de la Conférence régionale en 2008. L'importance de l'implication des citoyens et de la prise en charge collective pour assurer une occupation dynamique de notre territoire ne fait aucun doute. Comme mentionné précédemment, à l'initiative du Forum jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue, la Conférence régionale a investi 100 000 \$ supplémentaires dans cette entente au tout début de 2009.

Vous avez dû voir les chroniques *De quoi je me mêle* dans les journaux locaux. Il s'agit de l'un des outils déployés pour encourager les citoyens à s'engager dans leur milieu. Par ailleurs, le comité travaille à l'organisation d'un événement régional sur l'engagement à la fin de l'été 2009.

Administration



États consolidés des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2009

2008 2009

Les états financiers

Revenus

Subvention - fonctionnement	1 175 000 \$
Projets	1 099 302
Observatoire de l'A-T	296 306
Intérêts	39 755
Remboursement de frais et autres	27 011
Mandats spéciaux	2 283 460
Total :	4 920 834 \$

Dépenses

Instances politiques

Déplacements et frais de réunions : AGA, CA, Lac à l'épaule...	63 127
Rencontres extrarégionales	40 852
Total :	103 979 \$

Salaires & avantages sociaux des permanents

630 381 \$

Administration générale

Locaux et frais rattachés aux locaux	191 770
Entretien et réparations	63 895
Amortissement des immobilisations corporelles	43 651
Frais des permanents	84 035
Services professionnels	71 223
Communications et publicité	97 518
Commandites	51 408
Biens non durables	7 795
Frais de financement	215
Remboursement des charges - mandats spéciaux	- 182 758
Total	428 752 \$

Mandats spéciaux

FRIJ	143 304
FJAT - fonctionnement	169 389
FJAT - Engagement	180 558
FJAT - Concertation et mieux-être	36 073
Comaxat	261 054
CRRNT	375 699
PPRVF	211 939
VAT - fonctionnement	64 892
VAT - projets	257 636
Entente algonquine	63 831
Ruralité	73 607
Entente VHR	45 292
Entente sur le transport	37 105
Entrepreneuriat	26 618
Engagement jeunesse	59 915
Comité peïn air	40 100
Tourisme	80 887
Observatoire A-T	296 306
Égalité entre femmes et hommes	115 000
Divers (Aînés. Fondation communautaire, Immigration, Médias...)	125 621
Projets	1 035 942
Total :	3 700 768 \$

Grand total des dépenses

4 863 880 \$

Revenus moins dépenses

56 954 \$



Les ententes 2008-2009

Ententes	Investissements	Années
Entente pour le fonds d'aide aux artistes	75 000 \$	2/3
Entente en archéologie	35 000 \$	2/3
VAT – Fonctionnement	20 000 \$	3/3
CRES - économie sociale	20 000 \$	2/2
MISA	70 000 \$	1/3
Tourisme	100 000 \$	2/5
ComaxAT	75 000 \$	2/3
Femmes	50 000 \$	2/3
Personnes âgées	20 000 \$	2/5
48° Nord international	60 000 \$	2/4
AJS – Le Maillon	25 000 \$	2/2
Réussite éducative	20 000 \$	1/2
CTRI	75 000 \$	1/5
AJS Gais et lesbiennes	50 000 \$	1/2
AJS – Engagement animation socio-politique	100 000 \$	1/1
Carrefour touristique	15 000 \$	1/3
Agroalimentaire	200 000 \$	1/3
Économie sociale	20 000 \$	1/5
Total	1 030 000 \$	

FDR – Projets structurants

Projets	Investissements
• Coupe des Nations	29 480 \$
• Fondation communautaire	25 000 \$
• Atlas régional phase 2	15 000 \$
• Bœuf de créneau	60 000 \$
• Système de construction en bois SCISA	93 000 \$
• Système de construction en bois SCISA - STAT	16 349 \$
• 48° Nord International – Formation en commercialisation	23 000 \$
• Innovat – Projets pilotes	35 000 \$
• Étude logements sociaux	22 175 \$
• Radio Boréal	50 000 \$
• Ruralité – qualifier le milieu rural	16 500 \$
Total	435 504 \$

Programme de développement touristique

Nom du projet	Montant accordé
• Pavillon d'accueil au Verger de l'Île Nepawa	53 000 \$
• Festival forestier de Senneterre (Spring Board)	15 000 \$
• Aventure Obikoba – (Refuges)	20 000 \$
• Domaine Temikami – Relai santé SPA	60 000 \$
• Camp Spirit Lake – Centre d'interprétation	40 000 \$
• Festival du cinéma A-T - Équipements	30 000 \$
• Festival musique émergente A-T – Scène mobile	75 000 \$
• Récré-Eau des Quinze – Tour à feu, sentiers tourisme aventure	60 000 \$
• Circuit d'accélération motoneige Abitibi-Ouest – Équipements	28 500 \$
• Domaine des Rêves –Dôme pour accueillir les visiteurs	16 000 \$
• Petit Théâtre Vieux Noranda – Équipements de scène	50 000 \$
Total : 11 projets	447 500 \$

Fonds des arts et des lettres

Nom de l'artiste et MRC	Montant accordé	Secteurs d'activité et description du projet
• Martin Guérin Rouyn-Noranda	15 000 \$	Arts médiatiques : réaliser un documentaire intitulé Ali en Abitibi en partenariat avec le Centre d'archives de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec, le Club de boxe de Rouyn-Noranda et la Société d'histoire de Rouyn-Noranda.
• Jacques Baril Gallichan	15 000 \$	Arts visuels : réaliser cinq stèles en partenariat avec le Café des Rumeurs et la participation des communautés de Roquemaure, Gallichan, Palmarolle, Clerval et Ile Nepawa.
• Roger Pelerin Sainte-Hélène-de-Mancebourg	10 000 \$	Arts visuels : Réaliser un corpus d'œuvres réalisé en gravure et intitulé Mémoire vivante Lasarrose, en partenariat avec la Société d'histoire et du patrimoine de la région de La Sarre.
• Joanne Poiras Rouyn-Noranda	15 000 \$	Arts visuels : réaliser un corpus d'œuvres intitulé L'herbier en avec le Comité d'action citoyenne de Belleterre, l'atelier Cent pression, l'atelier les Mille Feuilles et le Fort-Témiscamingue.
• Martine Savard Rouyn-Noranda	15 000 \$	Arts visuels : réaliser un corpus d'œuvres picturales intitulé Conversations des dîneurs en partenariat avec un réseau de restaurateurs de Rouyn-Noranda et la boutique Coup de pousse.
• Marta Saenz de la Calzada Rouyn-Noranda	15 000 \$	Littérature : réaliser un projet multidisciplinaire intitulé Pour faire la paix avec la haine en collaboration avec Virginia Pésémapéo et en partenariat avec le Regroupement de femmes de l'Abitibi-Témiscamingue, Point d'appui et la librairie En marge.
• Pascal Gélinas Rouyn-Noranda	15 000 \$	Théâtre : réaliser la production et la mise en scène de la pièce Les sept jours de Simon Labrosse de l'auteure Carole Fréchette en partenariat avec le Réseau Biblio de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec.
Total :	100 000 \$	Nombre total accepté sur 20 demandes

Le volet II

La Conférence régionale, comme à chaque année dans le cadre du mandat qui lui a été confié, a reçu la répartition proposée par la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue en ce qui concerne le Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier - Volet II. Le montant total de 2 940 000 \$ dévolu à l'Abitibi-Témiscamingue a été réparti comme suit :

- 89 300 \$ MRC de La Vallée-de-l'Or (La Vérendrye);
- 42 300 \$ Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue (AFAT);
- 2 808 400 \$ répartis par MRC, c'est-à-dire 561 680 \$ chacune.

Fonds pour soutenir les aspirations des personnes âgées et améliorer leurs conditions de vie

Un nouveau fonds sous la gestion de la Conférence régionale vient d'être lancé. Le Fonds pour soutenir les aspirations des personnes âgées et améliorer leurs conditions de vie s'inscrit dans le cadre de la signature d'une entente spécifique portant sur l'amélioration de la condition de vie des aînés en Abitibi-Témiscamingue signée entre la Conférence régionale, la Table régionale de concertation des personnes âgées, les ministères de la Famille et des Aînés ainsi que des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire. Il s'agit d'un fonds de 120 000 \$ par année pendant cinq ans. Les promoteurs intéressés à déposer un projet doivent entrer en contact avec leur table locale ou territoriale. Les projets peuvent être déposés avant le dernier jour de septembre et le dernier jour du mois de mai, de 2009 à 2011.

Programme de participation régionale à la valorisation des forêts (PPRVF)

Promoteurs	Titre du projet	Montant accordé
UQAT	Centre de recherche en ligniculture de l'UQAT	85 000 \$
UQAT – 1 ^{re} et 2 ^e années	Forêt recherche & enseignement Duparquet	43 600 \$
AFAT	Éducation et valorisation de la forêt	30 000 \$
CLD Témiscamingue	Portrait de la forêt préindustrielle	50 000 \$
MRC Abitibi	Certification de la convention d'aménagement forestier	15 000 \$
Comité dév. de Laforce	L'harmonisation fait Laforce	45 434 \$
UQAT	Caractérisation imagerie satellitaire1	15 000 \$
AFAT	Valorisation des métiers de la forêt au secondaire	10 000 \$
MRC Vallée-de-l'Or	Organisation d'une journée pour production de cartes	2 500 \$
Aménagement Descôteaux	Développement de quartiers de plants mère	50 000 \$
Conseil de Kitcisakik	Occupation et utilisation du territoire	15 000 \$
	Nombre de projet : 11	361 534 \$

Les membres du conseil d'administration

Titre	Nom	Représentation
Président	Jean-Pierre Charron	Ville de Belleterre
1 ^{er} vice-président	Ulrick Chérubin	Ville d'Amos
2 ^e vice-président	Mario Provencher	Ville de Rouyn-Noranda
Trésorier	Jean-Maurice Matte	Ville de Senneterre
Secrétaire	Daniel Rancourt	MRC Abitibi-Ouest
Administrateur	Philippe Barette	MRC Témiscamingue
Administrateur	Fernand Carpentier (départ août 2008)	Ville de Malartic
Administrateur	André Vézeau (nomination novembre 2008)	Ville de Malartic
Administratrice	Céline Taillefer	Paroisse de Senneterre
Administrateur	Roger Caouette (départ janvier 2009)	Ville de Rouyn-Noranda
Administrateur	Marcel Loyer (nomination février 2009)	Ville de Rouyn-Noranda
Administrateur	Jacques Riopel	Municipalité Saint-Marc-de-Figuery
Administrateur	Fernand Trahan	Ville de Val-d'Or
Administrateur	Sylvain Trudel	Ville de Ville-Marie
Administrateur	Normand Houde	Ville de La Sarre
Administratrice	Anne-Marie Béland	Société civile Abitibi-Ouest
Administratrice	Johanne Jean	Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, Rouyn-Noranda, Société civile
Administratrice	Stéphanie Lamarche	Tourisme Abitibi-Témiscamingue, Témiscamingue, Société civile
Administratrice	Linda Perron Beauchemin (nomination octobre 2008)	Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, Abitibi, Société civile
Administratrice	Mélissa Desrochers (nomination novembre 2008)	TMR Communications, Val-d'Or, Société civile
Administratrice	Diane F. Raymond (départ octobre 2008)	Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), Rouyn-Noranda, Société civile
Administrateur	Luc Dupuis (nomination octobre 2008)	Société civile, Rouyn-Noranda
Député	Pierre Corbeil	Député d'Abitibi-Est
Député	Daniel Bernard	Député de Rouyn-Noranda/Témiscamingue
Député	François Gendron	Député d'Abitibi-Ouest

Le calendrier des rencontres 2008-2009

Caucus	Bureau de direction
17 avril	8 et 17 avril
1 ^{er} et 22 mai	1 ^{er} , 13 et 22 mai
12 juin	3 et 12 juin
10 juillet	9 et 18 septembre
21 août	7 et 23 octobre
18 septembre	4 et 27 novembre
1 ^{er} et 23 octobre	2 décembre
27 novembre	8 et 29 janvier
11 décembre	12 et 26 février
29 janvier	26 et 31 mars
26 février	
26 mars	

Liste des dossiers et du personnel

DIRECTRICE GÉNÉRALE

Martine Rioux

- CAR (Conférence administrative régionale)
- Table Emploi-éducation
- Conseil des partenaires
- Table Québec/Régions (TQR)
- GIRAT (Gestion de l'inforoute régionale)

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

Simon Letendre

- Direction des ressources humaines, matérielles et financières

ANALYSTE AUX FONDS

Serge Maheux

COMMUNICATIONS

Diane Guillemette

- Télécommunications et information régionale

COMPTABILITÉ

Monique Brunet

SECRÉTARIAT

**Geneviève Blais
Marcelle Labrecque
Sylvie Provencher
Jacinthe Rouillier**

ATTRACTION RÉGIONALE

**Simon Gaivin
Mathieu Lavigne
Nancy Ménard**

- Positionnement régional
- Stratégie recrutement de main-d'œuvre
- Connaissance régionale
- Immigration
- Culture

CONNAISSANCE RÉGIONALE

**Mariella Collini
Lili Germain
Julie Thibeault**

- Bulletins
- Atlas
- Portraits
- Demandes ponctuelles
- Présentation
- Accompagnement de devis ou de recherche
- Site Web
- Centre de documents

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

**Steve Audet
Guy Bourgeois
Sarah Charbonneau
Mélanie Corriveau**

- Culture entrepreneuriale
- Commercialisation
- Transport : Air-Rail-Route
- Agroalimentaire
- Forêt (industriel)
- Mines
- Tourisme
- Innivation
- ComaxAT
- Mesures fiscales aux régions ressources

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

**Mélanie Corriveau
Maude Guy
Véronique Pépin
Mélanie Perreault**

- Décrochage scolaire
- Logement social
- Femmes
- Lutte pauvreté
- Famille – politique familiale
- Personnes âgées
- Personnes handicapées
- Fondation communautaire
- Économie sociale

JEUNE

**Julie Lemire
Samuel Doré
Valérie Lemay
Valérie Morin**

- AJS – Élaboration-suivi
- Concertation
- Forum Jeunesse 12-17, 18 et +
- Projets

RESSOURCES NATURELLES

**Nathalie Dallaire
Pierre-Philippe Dupont
Stanislas Kételers
Jean-François Turcotte**

- Aménagement
- Faune
- Forêt
- Mines
- Eau
- Biomasse
- VHR – loisir et sport
- Environnement
- PRDIRT
- Transfert technologique

RURALITÉ

Mélanie Perreault

- Services Proximité
- Portrait qualitatif
- Animation jeunes en milieu rural
- Internet
- Transport collectif
- Complémentarité urbain-rural
- Politique familiale
- Saines habitudes de vie
- Développement des communautés

170, avenue Principale, bureau 102, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4P7

Téléphone : 819 762-0774 et 1 866 762-0774

Télécopieur : 819 797-0960

www.conferenceregionale.ca

cr@conferenceregionale.ca

Bureau d'Amos : 22, rue Principale Nord, bureau 200, Amos (Québec) J9T 2K6

Téléphone : 819 732-1777

Télécopieur : 819 732-0138

Bureau de Val-d'Or : 650, avenue Centrale, Val-d'Or (Québec) J9P 1P8

Téléphone : 819 824-2733

Télécopieur : 819 824-3867